

Avertissement à l'égard de l'information prospective

Le présent document peut contenir de l'information prospective relative aux activités du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») ou à son milieu d'exploitation, laquelle s'appuie sur des estimations, prévisions et projections. L'information prospective ne garantit pas le rendement futur, et elle comporte des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prévoir ou qui échappent au contrôle du Fonds. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations, prévisions ou projections. Ces facteurs comprennent ceux qui sont présentés dans la notice annuelle du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier à cette information prospective. De plus, cette information prospective est valide uniquement à la date à laquelle elle est rédigée. Bien que l'information prospective comprise dans les présentes soit fondée sur des hypothèses raisonnables de l'avis de la direction, les lecteurs doivent savoir que les résultats réels pourraient différer. En outre, la direction n'a ni l'intention, ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou d'autres faits nouveaux.

Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés du Fonds pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 et a été rédigé à l'aide de l'ensemble des renseignements disponibles jusqu'au 12 mai 2008 inclusivement. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés (les « états financiers ») du Fonds ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires. Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers du Fonds, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion du trimestre terminé le 31 mars 2007 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, déposés sur le site www.sedar.com.

Aperçu de la Société

Le Fonds, par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, est l'une des plus importantes entreprises nord-américaines fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de décharge de déchets solides non dangereux, pour des clients commerciaux, industriels, municipaux et résidentiels de cinq provinces canadiennes et de dix États aux États-Unis. Le Fonds offre des services à plus de 1,8 million de clients et ses actifs de collecte et de décharge sont intégrés verticalement.

Le secteur canadien du Fonds exerce ses activités sous la marque BFI Canada et est la deuxième entreprise en importance au Canada fournissant des services complets de gestion de déchets, tels que des services verticalement intégrés de collecte et de décharge de déchets, dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Ce secteur offre des services dans vingt marchés canadiens et exploite cinq décharges, quatre stations de transfert, sept installations de récupération de matières ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

Les secteurs américains du sud et du nord-est du Fonds (collectivement « le secteur américain » ou « les secteurs américains ») exercent leurs activités sous la marque IESI et offrent des services verticalement intégrés de collecte et de décharge des déchets dans deux régions géographiques, soit le sud, qui est constitué de diverses zones de service au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas, au Mississippi et au Missouri, et le nord-est, qui est constitué de diverses zones de service dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland. Ce secteur offre des services dans 38 marchés américains et exploite 17 décharges, 31 stations de transfert, 10 installations de récupération de matières et une activité de transport.

Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts en fonction de tous les montants reçus par le Fonds, et IESI Corporation (« IESI »), une filiale indirecte de celui-ci, verse des dividendes équivalents aux porteurs d'actions privilégiées de participation (la « part des actionnaires sans contrôle »). Les distributions et les dividendes sont déterminés par les fiduciaires de temps à autre. La déclaration de fiducie du Fonds stipule que les distributions déclarées doivent être versées vers le quinzième jour du mois suivant (se reporter à la rubrique « Présentation des données par part de fiducie en circulation » pour de plus amples renseignements).

Points saillants – Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et par action privilégiée de participation [« APP »], à moins d'indication contraire.)

Points saillants financiers

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2008	2007
Résultats d'exploitation		
Produits	244 347 \$	202 300 \$
Charges d'exploitation	147 148	116 630
Frais de vente, généraux et administratifs	30 341	26 998
Bénéfice avant les éléments suivants (« BAIIA ^A »)	66 858	58 672
Amortissement	42 577	37 918
Intérêts sur la dette à long terme	13 374	9 894
Frais de financement	-	864
Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations	40	(208)
Perte nette sur les instruments financiers	9 047	1 855
(Gain net) perte nette de change	(624)	1 621
Autres charges	31	5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 413	6 723
Économie d'impôts, montant net	(8 061)	(5 792)
Part des actionnaires sans contrôle	1 698	2 150
Bénéfice net	8 776 \$	10 365 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.15 \$	0.19 \$
Parts de fiducie et APP en circulation		
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation	57 568	53 744
Nombre moyen pondéré d'APP en circulation	11 138	11 497
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie et d'APP en circulation	68 706	65 241
Nombre total de parts de fiducie et d'APP en circulation	68 706	65 141
Investissements de maintien et investissements de croissance		
Investissements de maintien et dépenses en actifs liés aux décharges (les « investissements de maintien »)	10 846 \$	12 355 \$
Investissements de croissance et dépenses en actifs liés aux décharges (les « investissements de croissance »)	12 430	10 184
Total des investissements de maintien et des investissements de croissance	23 276 \$	22 539 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation et flux de trésorerie disponibles		
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	42 934 \$	28 455 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B – (voir page 9)	39 940 \$	33 090 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	0.58 \$	0.51 \$
Distributions et dividendes		
Distributions déclarées, parts de fiducie	26 164 \$	24 553 \$
Dividendes déclarés, APP	5 063	5 092
Total des distributions et des dividendes déclarés	31 227 \$	29 645 \$
Total des distributions et des dividendes déclarés par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée	0.45 \$	0.45 \$

Points saillants financiers pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

	Trimestre terminé le 31 mars
Augmentation des produits consolidés	42 047 \$
Augmentation en pourcentage des produits consolidés	20,8 %
Augmentation en pourcentage des produits consolidés, à l'exclusion de l'incidence de l'écart de conversion	33,9 %
Augmentation en pourcentage du BAIIAA consolidé, à l'exclusion de l'incidence de l'écart de conversion	25,0 %
Augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	14 479 \$
Augmentation des flux de trésorerie disponibles aux fins de distributionB	6 850 \$
Augmentation en pourcentage des flux de trésorerie disponibles aux fins de distributionB	20,7 %
Taux de distribution	78,2 %
Taux de distribution, à l'exclusion de l'incidence des couvertures de change	79,8 %

Autres points saillants

- Le Fonds a mené à terme deux acquisitions, une dans le secteur américain du sud et l'autre dans le secteur américain du nord-est.
- Le permis d'exploitation du Fonds de la décharge de Lachenaie a été prorogé de un an. La direction continue à déployer des efforts pour obtenir un permis d'exploitation à long terme.
- Les fiduciaires continuent à travailler étroitement avec la direction pour examiner la structure du Fonds à la lumière des modifications apportées à l'imposition des fiducies de revenu et à évaluer l'incidence de cette imposition sur les stratégies d'amélioration continue et de croissance soutenue du Fonds. À ce jour, aucune conclusion n'a été arrêtée quant à la bonne décision à prendre.

Revue de l'exploitation – Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des taux de change, sauf indication contraire.)

Taux de change

Le Fonds présente ses résultats financiers en dollars canadiens et, en conséquence, les variations du taux de change entre le Canada et les États-Unis ont une incidence sur la valeur des résultats d'exploitation du Fonds aux États-Unis une fois ceux-ci convertis en dollars canadiens. Les résultats d'exploitation aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant en vertu de laquelle le taux de change moyen en cours entre le Canada et les États-Unis pendant la période visée est appliqué. Les actifs et les passifs aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les écarts de conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu et sont uniquement compris dans la détermination du bénéfice net lorsqu'une diminution de l'investissement du Fonds dans ses établissements étrangers survient.

La situation financière et les résultats d'exploitation des secteurs américains ont été convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change suivants entre le dollar américain et le dollar canadien :

	2008			2007		
	État consolidé des résultats et du résultat étendu			État consolidé des résultats et du résultat étendu		
	Bilan consolidé			Bilan consolidé		
	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative
31 décembre				0.988 \$	0.982 \$	1.074 \$
31 mars	1.028 \$	1.004 \$	1.004 \$	1.153 \$	1.172 \$	1.172 \$

Couverture de change

Une tranche importante des résultats d'exploitation, des investissements de maintien, des intérêts sur la dette à long terme et des impôts sur les bénéfices en espèces du Fonds, dont la présentation est en dollars canadiens, provient des États-Unis. Les charges d'exploitation, les frais de vente, généraux et administratifs, les investissements de maintien, les intérêts sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices en espèces provenant des États-Unis sont réglés en dollars américains générés par les activités américaines, ce qui se traduit par une couverture des flux de trésorerie naturelle. Une tranche des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B était couverte, jusqu'en février 2008, par trois conventions de couverture à taux unique qui confèrent le droit d'acheter mensuellement 4 500 \$ CA à un taux de change moyen d'environ 1,222 \$. Le but de ces conventions de couverture est de protéger une partie des distributions libellées en dollars canadiens, qui sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, contre les variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme une couverture. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés, à titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, sont comprises dans l'établissement du bénéfice net. Le Fonds n'a conclu aucune autre convention de couverture de change. Le Fonds surveille continuellement son exposition au risque de change. Selon les taux de change actuels entre le Canada et les États-Unis, le Fonds est d'avis que l'excédent des flux de trésorerie disponibles^C peut compenser tout gain qu'il aurait normalement tiré des conventions de couverture de change échues, sans que cela n'ait d'incidence sur les distributions et dividendes actuels et prévus.

Incidence du taux de change sur les résultats consolidés

Le tableau suivant a été préparé pour aider les lecteurs à évaluer l'incidence du taux de change sur les résultats consolidés du Fonds pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

	Résultats du Fonds présentés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 moins les résultats du Fonds pour le trimestre terminé le 31 mars 2007	Incidence du taux de change ¹	Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation
Points saillants financiers			
Produits	42 047 \$	(26 453) \$	68 500 \$
Charges d'exploitation	30 518	(16 782)	47 300
Frais de vente, généraux et administratifs	3 343	(3 214)	6 557
B AIIA ^A	8 186	(6 457)	14 643
Amortissement	4 659	(4 836)	9 495
Intérêts sur la dette à long terme	3 480	(1 767)	5 247
Frais de financement	(864)	-	(864)
Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations	248	(7)	255
Perte nette sur les instruments financiers	7 192	(1 505)	8 697
(Gain net) perte nette de change	(2 245)	103	(2 348)
Autres charges	26	(5)	31
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(4 310)	1 560	(5 870)
Économie d'impôts, montant net	(2 269)	1 227	(3 496)
Part des actionnaires sans contrôle	(452)	-	(452)
Bénéfice net	(1 589) \$	333 \$	(1 922) \$
Revue de l'exploitation			
Produits – Canada	12 413 \$	- \$	12 413 \$
Produits – sud des É.-U.	5 281 \$	(13 314) \$	18 595 \$
Produits – nord-est des É.-U.	24 353 \$	(13 139) \$	37 492 \$
Charges d'exploitation – Canada	8 877 \$	- \$	8 877 \$
Charges d'exploitation – sud des É.-U.	2 847 \$	(8 575) \$	11 422 \$
Charges d'exploitation – nord-est des É.-U.	18 794 \$	(8 207) \$	27 001 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – Canada	588 \$	- \$	588 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – sud des É.-U.	328 \$	(1 737) \$	2 065 \$
Frais de vente, généraux et administratifs – nord-est des É.-U.	2 427 \$	(1 477) \$	3 904 \$
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	14 479 \$	(1 617) \$	16 096 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B (voir page 9)	6 850 \$	(3 084) \$	9 934 \$
Investissements de maintien et de croissance			
Total	737 \$	(2 351) \$	3 088 \$
Investissements de maintien – Canada	(1 732) \$	- \$	(1 732) \$
Investissements de maintien – É.-U.	223 \$	(1 248) \$	1 471 \$
Investissements de croissance – Canada	2 538 \$	- \$	2 538 \$
Investissements de croissance – É.-U.	(292) \$	(1 103) \$	811 \$

Note :

1. Les résultats des secteurs américains, présentés en dollars américains, pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 sont multipliés par la différence entre le taux de change moyen de 2008 et celui de 2007.

L'analyse qui suit complète l'incidence des variations du taux change comme le précise le tableau qui précède.

Produits

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	244 347 \$	202 300 \$	42 047 \$
Canada	85 768 \$	73 355 \$	12 413 \$
É.-U. – sud	79 816 \$	74 535 \$	5 281 \$
É.-U. – nord-est	78 763 \$	54 410 \$	24 353 \$

L'augmentation des produits consolidés pour le trimestre considéré est en partie attribuable à la croissance interne des secteurs canadien et américains, qui se situe à environ 9 400 \$ et 7 800 \$, respectivement, soit 13,3 % et 6,2 %, la croissance interne excluant toutefois l'incidence des surcharges liées au carburant et à l'environnement, des acquisitions et des écarts de conversion. Les acquisitions et les surcharges liées au carburant et à l'environnement comptent pour le reste de cette augmentation. Le secteur nord-est des États-Unis du Fonds continue à subir une baisse des prix de décharge et un léger recul des volumes de déchets déposés à la décharge Seneca Meadows. Ces baisses sont imputables à une hausse de la capacité d'enfouissement et à un ralentissement économique généralisé dans la région.

Charges d'exploitation

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	147 148 \$	116 630 \$	30 518 \$
Canada	46 544 \$	37 667 \$	8 877 \$
É.-U. – sud	51 402 \$	48 555 \$	2 847 \$
É.-U. – nord-est	49 202 \$	30 408 \$	18 794 \$

La hausse des charges totales liées aux décharges et à la main-d'œuvre, qui se sont chiffrées à environ 20 700 \$ et 7 400 \$, respectivement, découle de l'accroissement des volumes de déchets ayant fait l'objet d'une collecte à l'interne, de l'augmentation des frais engagés pour servir les nouveaux clients et la clientèle actuelle, de même que de la progression du nombre de contrats et d'acquisitions. Le reste de la variation est imputable surtout à la hausse des frais d'exploitation des véhicules, y compris des prix du carburant et des lubrifiants, et des dépenses liées aux réparations et à l'entretien, en partie neutralisée par le recul des frais liés aux assurances.

Frais de vente, généraux et administratifs

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	30 341 \$	26 998 \$	3 343 \$
Canada	11 070 \$	10 482 \$	588 \$
É.-U. – sud	10 407 \$	10 079 \$	328 \$
É.-U. – nord-est	8 864 \$	6 437 \$	2 427 \$

La hausse de la charge de rémunération représente environ 1 800 \$ de l'augmentation totale. Les acquisitions et la croissance interne sont les principales raisons qui expliquent la hausse de la charge de rémunération. Les coûts accrus liés aux installations et au siège social ainsi que les frais de déplacement plus élevés, imputables aux acquisitions et à la croissance interne, expliquent principalement le reste de la variation.

Amortissement

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	42 577 \$	37 918 \$	4 659 \$
Canada	13 592 \$	13 401 \$	191 \$
É.-U. – sud	12 244 \$	13 010 \$	(766) \$
É.-U. – nord-est	16 741 \$	11 507 \$	5 234 \$

La hausse de l'amortissement des actifs incorporels et des immobilisations, qui s'élève respectivement à environ 2 800 \$ et 3 600 \$, est attribuable en grande partie aux acquisitions et aux investissements de croissance en 2007. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse d'environ 1 700 \$ de l'amortissement des actifs liés aux décharges, en raison d'une diminution des volumes de déchets et de l'écart de conversion.

Intérêts sur la dette à long terme

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	13 374 \$	9 894 \$	3 480 \$
Canada	2 784 \$	2 425 \$	359 \$
É.-U.	10 590 \$	7 469 \$	3 121 \$

L'utilisation de la dette à long terme pour financer entièrement l'acquisition de Winters Bros. Waste Systems, Inc. (« Winters Bros. ») constitue la principale raison de l'augmentation au titre du secteur américain. Le reste de cette augmentation découle des emprunts contractés pour le financement des investissements de croissance, du fonds de roulement et des acquisitions, partiellement contrebalancée par une baisse du taux d'intérêt variable et du financement par obligations industrielles liées à la décharge de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles ») conclu en 2007. Le financement des investissements de croissance explique la hausse au titre du secteur canadien.

Frais de financement

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	- \$	864 \$	(864) \$
Canada	- \$	150 \$	(150) \$
É.-U.	- \$	714 \$	(714) \$

En 2007, des frais de financement ont été engagés pour modifier les facilités de crédit renouvelables américaine et canadienne du Fonds et pour mobiliser des obligations industrielles au Texas.

Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	40 \$	(208) \$	248 \$
Canada	(3) \$	(169) \$	166 \$
É.-U.	43 \$	(39) \$	82 \$

La cession et le remplacement de matériel au Canada et aux États-Unis se sont traduits par une perte nette (gain net).

Perte nette sur les instruments financiers

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	9 047 \$	1 855 \$	7 192 \$
Canada	22 \$	(1) \$	23 \$
É.-U.	9 025 \$	1 856 \$	7 169 \$

La perte sur les instruments financiers du secteur canadien s'explique par les variations de la juste valeur des coûts d'après-fermeture des décharges capitalisés. Les pertes du secteur américain pour le trimestre considéré sont surtout imputables aux swaps de taux d'intérêt d'environ 7 400 \$, en raison uniquement de la baisse des taux d'intérêt. L'arrivée à échéance des conventions de couverture de change en février 2008 a donné lieu à la comptabilisation de pertes d'environ 1 700 \$ pour le trimestre considéré. Un faible gain sur les contrats de couverture ayant trait au vieux carton ondulé compte pour le reste de la variation.

(Gain net) perte nette de change

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	(624) \$	1 621 \$	(2 245) \$
Canada	(5) \$	1 981 \$	(1 986) \$
É.-U.	(619) \$	(360) \$	(259) \$

Les pertes de change non réalisées à la conversion de l'effet américain du Fonds (l'« effet américain ») à recevoir d'IESI ont été enregistrées dans les résultats de 2007 du secteur canadien du Fonds. L'effet américain a été annulé en août 2007; ainsi, aucun gain ni perte comparable n'a été comptabilisé en 2008. Les gains nets de change réalisés par le secteur américain du Fonds ont trait surtout aux gains réalisés lors du règlement de conventions de couverture de change.

Autres charges

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	31 \$	5 \$	26 \$
Canada	- \$	- \$	- \$
É.-U.	31 \$	5 \$	26 \$

Les autres charges comprennent les coûts liés au versement de primes à des cadres relativement à certaines acquisitions.

Économie d'impôts nette

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	(8 061) \$	(5 792) \$	(2 269) \$
Canada	(704) \$	1 075 \$	(1 779) \$
É.-U.	(7 357) \$	(6 867) \$	(490) \$

Par suite de l'annulation et de la restructuration de l'effet américain du Fonds, l'effet américain restructuré (l'« effet ») a été enregistré au titre d'une filiale canadienne inactive du Fonds. L'effet continue à porter intérêt et génère des pertes pour la filiale canadienne inactive. De l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable que ces pertes se réalisent avant qu'elles n'expirent; de plus, elles ne font pas l'objet d'une provision pour moins-value. Par conséquent, elles peuvent être reportées en avant. La comptabilisation de ces pertes pouvant être reportées en avant donne lieu à des actifs d'impôts futurs et, par le fait même, à une économie d'impôts futurs, et constitue une variation d'environ 1 200 \$ par rapport au trimestre correspondant. Une hausse d'environ 200 \$ des impôts exigibles a en partie contrebalancé l'augmentation des économies d'impôts futurs comptabilisées au titre du secteur canadien du Fonds.

L'augmentation des économies d'impôts nettes du secteur américain n'est attribuable à aucun élément ni ensemble d'éléments en particulier.

Part des actionnaires sans contrôle

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, la quote-part du bénéfice net revenant aux actionnaires sans contrôle s'élevé à 1 698 \$ (2 150 \$ en 2007). La part des actionnaires sans contrôle, comptabilisée dans le bilan consolidé du Fonds, représente la valeur initiale des APP émises, déduction faite des échanges et des annulations effectués depuis leur émission, plus ou moins la quote-part du bénéfice net ou de la perte nette, des ajustements transitoires et des dividendes déclarés revenant aux actionnaires sans contrôle.

Autres mesures de rendement – Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et par APP.)

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B

Objectif

La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à permettre le calcul du montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts et aux actionnaires sans contrôle. L'objectif premier du Fonds est la croissance des flux de trésorerie disponibles.

Taux de distribution

La philosophie de la direction en matière de distribution consiste à maintenir un taux de distribution annuel qui est inférieur à 90,0 %. Le taux de distribution annuel représente le pourcentage de distributions et de dividendes déclarés divisé par les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. L'établissement d'un taux de distribution annuel inférieur à 90,0 % permet au Fonds d'utiliser l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C représentant l'écart entre les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et les distributions et les dividendes déclarés, aux principales fins suivantes : acquisitions stratégiques et rentables, investissements dans le capital-développement et l'infrastructure y compris, sans toutefois s'y limiter, les nouveaux bâtiments, remboursement sur la dette à long terme afin de réduire les intérêts débiteurs, absorption des frais de financement et maintien des distributions au cours des périodes affichant un bénéfice et des flux de trésorerie à la baisse ou des périodes au cours desquelles d'importants investissements de maintien sont effectués ou au cours desquelles on assiste à une importante variation du fonds de roulement.

Excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, le Fonds a utilisé la totalité de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C, à l'exception du remboursement sur la dette à long terme et de l'absorption des frais de financement, aux fins décrites ci-dessus.

Clauses restrictives

Au 31 mars 2008, les prêteurs du Fonds n'ont pas exigé le remboursement anticipé du prêt à terme, des facilités de crédit renouvelables, des obligations industrielles ni des débentures garanties de premier rang de série A et B (les « débentures ») du Fonds, collectivement les facilités de crédit à long terme. Par conséquent, le Fonds n'est assujéti à aucune restriction à l'égard de ses diverses facilités de crédit à long terme qui l'empêcheraient d'honorer ses distributions et dividendes actuels ou prévus. Si aucune mesure n'est prise pour y remédier, un cas de défaut pourrait entraîner la déchéance du terme du remboursement de la facilité de crédit à long terme respective et, finalement, limiter la capacité du Fonds d'honorer ses paiements à l'égard des distributions et des dividendes actuels ou prévus.

Impôts exigibles et impôts futurs

Le Fonds dispose de pertes fiscales inutilisées pour que son bénéfice imposable futur soit libre d'impôts. La direction surveille activement les pertes fiscales inutilisées et collabore avec divers conseillers pour tirer le meilleur parti de ces pertes. Au gré de l'utilisation des pertes fiscales ou de leur échéance, le bénéfice imposable provenant des entités en exploitation du Fonds pourrait être assujéti à l'impôt. Par conséquent, la hausse des impôts en espèces aura pour effet de réduire la disponibilité des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les impôts versés sur le bénéfice imposable sont inclus dans la charge d'impôts exigibles qui figure aux états consolidés des résultats et du résultat étendu du Fonds.

Dette à long terme

Les facilités de crédit à long terme du Fonds sont assorties de dates d'échéance variées. Dans des conditions d'exploitation normales, ces facilités ne sont pas assujétiées au remboursement de capital par anticipation à leur date d'échéance, et le Fonds prévoit proroger, renouveler ou remplacer, à leur échéance ou avant, ses facilités de crédit à long terme par des instruments d'emprunt à long terme similaires, d'autres instruments d'emprunt à long terme ou le produit net tiré des placements supplémentaires de parts de fiducie. Par conséquent, le Fonds ne tient compte d'aucun remboursement de capital de ses facilités de crédit à long terme pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Distributions

Au cours des périodes pendant lesquelles les distributions et les dividendes déclarés excèdent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, le Fonds est autorisé, en vertu de ses facilités de crédit renouvelables, sous réserve de restrictions diverses, à emprunter afin de procéder aux distributions déclarées. Si les facilités de crédit renouvelables du Fonds ne suffisaient pas à couvrir les sommes nécessaires, le Fonds envisagerait de réduire une partie ou la totalité de ses distributions actuelles ou futures. La philosophie du Fonds en matière de distribution consiste à distribuer moins de 90,0 % des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B au cours d'un exercice donné. Le Fonds n'a ni l'intention ni la capacité de verser ses distributions au moyen de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable sur une période de temps prolongée.

Résultats

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B ont totalisé 39 940 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, comparativement à 33 090 \$ pour le trimestre correspondant terminé le 31 mars 2007. L'augmentation par rapport au trimestre correspondant est principalement attribuable à une hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'environ 14 500 \$ attribuable à la croissance interne et à la croissance au moyen d'acquisitions; cette hausse a été en partie contrebalancée par une plus faible utilisation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. La baisse de l'utilisation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découle du calendrier et du paiement des crédateurs et des charges à payer. Un paiement approximatif de 15 000 \$ US fait au vendeur initial de la décharge Seneca Meadows a été inscrit à titre d'acquisition dans l'état consolidé des flux de trésorerie du Fonds. Le recul des investissements de maintien a aussi eu un effet sur les variations correspondantes, dont les détails figurent à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion. Ce recul a été partiellement contrebalancé par des frais de financement moins élevés qui ont été absorbés par les facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B par part de fiducie moyenne pondérée et par APP moyenne pondérée de 0,58 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 ont augmenté de 0,07 \$ par rapport au trimestre correspondant terminé le 31 mars 2007.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	42 934 \$	28 455 \$	14 479 \$
Exploitation			
Radiation de frais reportés	(728)	(35)	(693)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	10 579	18 464	(7 885)
Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ²	(2 234)	(2 555)	321
Investissements de maintien	(10 846)	(12 355)	1 509
Financement			
Amortissement du gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	56	56	-
Frais de financement	-	864	(864)
Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	803	559	244
Gain de change réalisé	(624)	(363)	(261)
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	39 940 \$	33 090 \$	6 850 \$

Note :

- La variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges exclut les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges acquises, l'écart de conversion et les révisions des flux de trésorerie estimatifs ou d'autres éléments comptabilisés dans les charges d'exploitation.

L'avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et l'Instruction générale 41-201 concluent que l'encaisse distribuable ou les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B constituent, en toutes circonstances, une mesure des flux de trésorerie et que les flux de trésorerie aux fins de distribution sont présentés de manière fidèle uniquement lorsqu'ils sont rapprochés avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers de l'émetteur. Pour en arriver aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, divers ajustements, tous tirés de résultats financiers réels, sont apportés aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, présentés en détail ci-après.

Exploitation

Radiation de frais reportés : les frais reportés représentent les frais qui sont reportés sur une période ultérieure. Les coûts d'aménagement des décharges qui ont subi une dépréciation sont compris dans les frais d'exploitation et sont pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Ces frais ne sont pas pris en compte dans la détermination de la capacité de production et, par conséquent, ils sont inclus à titre de charge dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement : la direction du Fonds s'attend à ce que la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement soit négligeable d'un exercice à l'autre. Divers éléments du fonds de roulement, y compris, sans toutefois s'y limiter, le moment auquel les débiteurs sont perçus et les créditeurs et les charges sont payés, peuvent avoir une incidence importante sur le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Par conséquent, la direction exclut l'incidence de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour éviter la dispersion découlant de la prise en compte de tels montants dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les variations réalisées du fonds de roulement et le fonds de roulement acquis au moyen d'une acquisition sont habituellement financés au moyen de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges : les sommes capitalisées dans les actifs liés aux décharges ayant trait aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont immédiatement amorties. L'amortissement des actifs liés aux décharges est un élément qui n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. En outre, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ne sont pas pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction a l'intention de facturer aux porteurs de parts les charges à payer relativement aux obligations de fermeture et d'après-fermeture au fur et à mesure qu'elles sont engagées. La direction est d'avis que les charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont de nature obligatoire, même si le moment où on satisfait à de telles obligations peut être choisi dans une certaine mesure. Par conséquent, la direction déduit la variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Investissements de maintien : se reporter à la rubrique « Autres mesures du rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.

Financement

Amortissement du gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations : le Fonds a réalisé un gain au règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations au deuxième trimestre de 2004. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations ont été conclus en prévision de la clôture du placement privé de titres de créance afin de gérer le risque de volatilité des taux d'intérêt avant la clôture du placement. À des fins comptables, le Fonds a constaté un gain de 1 550 \$ au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations. La direction est d'avis que ce gain est directement lié au placement privé de titres de créance sous-jacent et, qu'à ce titre, il sera amorti dans les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B de manière conforme aux modalités de la créance sous-jacente.

Frais de financement : les frais de financement représentent les coûts engagés pour modifier les facilités de crédit à long terme. Ces montants sont d'ordinaire financés au moyen de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens : le Fonds avait trois conventions de couverture à taux unique pour protéger une partie de ses distributions libellées en dollars canadiens, lesquelles sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, contre les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les gains de change réalisés sont inscrits au poste Perte nette (gain net) de change dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu du Fonds. Les gains ou les pertes réalisés influent sur la capacité du Fonds à effectuer des distributions en espèces et, par conséquent, la direction tient compte des gains ou des pertes réalisés sur les couvertures de change dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Gain de change réalisé : les gains de change réalisés sont pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Ces montants sont aussi compris dans l'incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens. Par conséquent, le gain de change réalisé est exclu du calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B pour ne pas inclure deux fois cet avantage.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur l'exploitation

Les fiduciaires et la direction du Fonds calculent d'ordinaire les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B au moyen d'une méthode fondée sur l'exploitation. La direction perçoit le BAIIA^A comme tenant lieu de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et est tenue, aux termes de ses facilités de crédit à long terme, de procéder à des calculs semblables pour ses prêteurs. Par conséquent, les fiduciaires et la direction continuent d'utiliser la méthode fondée sur l'exploitation pour calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et pour évaluer le taux de distribution du Fonds.

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation
BAIIA ^A	66 858 \$	58 672 \$	8 186 \$
Amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, y compris les révisions des flux de trésorerie estimatifs non comptabilisés dans les charges d'exploitation	(1 698)	(2 280)	582
Intérêt sur la dette à long terme	(13 374)	(9 894)	(3 480)
Primes des cadres relativement à l'opération (autres charges)	(31)	(5)	(26)
Impôts exigibles	(1 828)	(1 663)	(165)
Investissements de maintien	(10 846)	(12 355)	1 509
Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	803	559	244
Amortissement du gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	56	56	-
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B	39 940 \$	33 090 \$	6 850 \$

Amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, y compris les révisions des flux de trésorerie estimatifs non comptabilisés dans les charges d'exploitation : Se reporter à la rubrique « Financement » à la section Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie du présent rapport de gestion.

Intérêt sur la dette à long terme : l'intérêt sur la dette à long terme représente un coût décaissé engagé relativement à la dette à long terme contractée pour financer les activités poursuivies du Fonds. L'intérêt sur la dette à long terme réduit les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que de telles sommes sont versées aux prêteurs du Fonds. Par conséquent, l'intérêt sur la dette à long terme est déduit du BAIIA^A pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Primes des cadres relativement à l'opération (autres charges) : les primes des cadres relativement à l'opération représentent le coût décaissé relatif à l'acquittement d'obligations envers certains membres de la direction non financé à même le produit de l'opération connexe.

Impôts exigibles : les impôts exigibles représentent un coût décaissé pour le Fonds relativement aux impôts sur les bénéfiques provinciaux, fédéraux et d'État, y compris les retenues d'impôt à la source relativement à certains paiements reçus par le Fonds dont la provenance est étrangère. Les impôts exigibles réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que ces sommes sont versées à diverses autorités gouvernementales. Par conséquent, les impôts exigibles sont déduits du BAIIA^A pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Investissements de maintien : se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.

Incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens : le Fonds avait trois conventions de couverture à taux unique pour protéger une partie de ses distributions libellées en dollars canadiens, lesquelles sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, contre les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les gains ou les pertes de change réalisés sont inscrits au poste Perte (gain) de change dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu du Fonds. Les gains ou les pertes réalisés sur des couvertures de change augmentent ou réduisent les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que de telles sommes sont versées à des tiers pour la couverture des opérations. Par conséquent, les gains ou les pertes réalisés sur des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens sont ajoutés au BAIIA^A ou en sont déduits pour le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Amortissement du gain lié au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations : se reporter à la rubrique « Financement » à la section Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Sources de financement

Conformément à l'Instruction générale 41-201 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO »), le tableau qui suit compare les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le bénéfice net aux distributions et aux dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation.

	Trimestre terminé le 31 mars	Exercices terminés les 31 décembre	
	2008	2007	2006
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	42 934 \$	217 415 \$	185 698 \$
Bénéfice net	8 776 \$	31 687 \$	32 743 \$
Distributions et dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	31 227 \$	122 824 \$	113 649 \$
Excédent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	11 707 \$	94 591 \$	72 049 \$
Insuffisance du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	(22 451) \$	(91 137) \$	(80 906) \$

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont beaucoup plus élevés que les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation. L'utilisation de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C en découlant est présenté aux rubriques « Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur les flux de trésorerie », « Taux de distribution » et « Excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Insuffisance du bénéfice net sur les distributions versées

Les distributions et dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation sont supérieurs au bénéfice net pour toutes les périodes et tous les exercices présentés dans le tableau précédent. Le tableau qui suit donne les principales raisons de l'insuffisance.

	Trimestre terminé le 31 mars	Exercices terminés les 31 décembre	
	2008	2007	2006
Insuffisance du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	(22 451) \$	(91 137) \$	(80 906) \$
Les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts incluent les montants versés aux porteurs d'actions privilégiées de participation alors que le bénéfice net exclut la quote-part du bénéfice net revenant aux porteurs d'actions privilégiées de participation (revenant aux actionnaires sans contrôle). Par conséquent, la quote-part du bénéfice net revenant aux actionnaires sans contrôle est rajoutée pour obtenir une base de comparaison analogue.			
Part des actionnaires sans contrôle	1 698	6 320	7 191
Total partiel	(20 753)	(84 817)	(73 715)
Le bénéfice net inclut divers éléments hors trésorerie qui n'ont aucune incidence sur la capacité du Fonds à générer ou à distribuer les flux de trésorerie disponibles.			
Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations	40	(1 434)	(443)
Perte nette sur les instruments financiers	9 047	9 384	3 363
(Gain net) perte nette de change	(624)	13 671	(2 578)
(Économie) charge d'impôts futurs	(9 889)	(4 082)	7 307
Total partiel	(22 179)	(67 278)	(66 066)
Le bénéfice net inclut le versement des frais de financement engagés lors de la modification des facilités de prêt, elles-mêmes financées au moyen du produit des facilités de crédit renouvelables ou de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^C .			
Frais de financement	-	7 192	79
Total partiel	(22 179)	(60 086)	(65 987)
L'amortissement inclut des ajustements de la juste valeur des immobilisations, des décharges et des actifs incorporels qui ne sont pas requis pour soutenir les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Au 31 décembre 2006, l'amortissement des frais de financement reportés qui ont été financés au moyen du produit du financement sous-jacent ou de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^C . Par conséquent, tous les montants liés à l'amortissement sont réintégrés et remplacés par les calculs de la direction des investissements de maintien, ainsi qu'il est indiqué à la rubrique « Autres mesures de rendement – Investissements de maintien et de croissance » du présent rapport de gestion.			
Amortissement	42 577	161 006	148 128
Investissements de maintien	(10 846)	(56 463)	(52 504)
Ajustement de l'excédent du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation	9 552 \$	44 457 \$	29 637 \$

Pour obtenir l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^C, les ajustements suivants sont apportés à l'excédent ajusté du bénéfice net sur les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et

aux porteurs d'actions privilégiées de participation comme suit : l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés, y compris les révisions des flux de trésorerie estimatifs, les frais reportés, l'incidence des couvertures de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens et amortissement du gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations. La justification de chacun des ajustements est présentée à la rubrique « Autres mesures de rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B – Méthode fondée sur l'exploitation » du présent rapport de gestion.

La direction du Fonds maintient que les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation excluent un rendement économique du capital et qu'aucune insuffisance n'existait, compte tenu des justifications présentées dans le tableau précédent. Les distributions et les dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation ont toutes été financées à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction du Fonds est d'avis que des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation continueront d'être générés dans un proche avenir et elle croit que ces montants seront suffisants pour couvrir les distributions et les dividendes annualisés par part de fiducie et par APP établis par les fiduciaires.

Rendement des placements et des distributions

Le rendement d'un placement dans des parts de fiducie émises par le Fonds n'est pas comparable au rendement d'un placement dans un titre à revenu fixe. La récupération et le rendement total d'un placement dans le Fonds sont à risque et reposent sur la variation de plusieurs facteurs. Les distributions dépendent de divers facteurs, notamment la capacité du Fonds à exercer ses activités de façon efficace, son rendement financier et le rendement des flux de trésorerie, l'obtention de sources de financement de manière continue et efficiente, les taux d'intérêt variables, les fluctuations du fonds de roulement, la viabilité des marges, les exigences liées aux investissements de maintien, la déductibilité des participations intersociétés aux fins de l'impôt, les impôts ayant un effet sur la trésorerie, les taux de change et les niveaux des distributions établis par les fiduciaires de temps à autre. De plus, la valeur de marché des parts de fiducie du Fonds peut reculer si le Fonds est dans l'impossibilité de respecter les déclarations ou les attentes actuelles ou futures en matière de distribution, et ce recul pourrait être important. Les distributions sont établies par les fiduciaires de temps à autre et ne sont pas garanties.

Il est important que les investisseurs tiennent compte de tous les facteurs de risque qui touchent le Fonds et qu'ils évaluent la stabilité et la viabilité de ses distributions. Les facteurs de risque touchant le Fonds sont présentés en détail dans la notice annuelle du Fonds qui est déposée sur le site www.sedar.com.

La composition des distributions du Fonds peut varier au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le taux de rendement après impôts obtenu par l'investisseur. Les distributions peuvent se composer à la fois d'un rendement du capital investi et d'un remboursement de capital. Le rendement du capital investi est en général imposé comme un bénéfice ou un dividende ordinaire entre les mains des porteurs de parts, alors que le remboursement de capital fait habituellement l'objet d'un report d'impôt et réduit le prix de base de l'investissement initial des porteurs de parts dans les parts de fiducie du Fonds.

Investissements de maintien et de croissance

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Total	23 276 \$	22 539 \$	737 \$
Maintien :			
Canada	3 364 \$	5 096 \$	(1 732) \$
É.-U.	7 482	7 259	223
Total des investissements de maintien	10 846 \$	12 355 \$	(1 509) \$
Croissance :			
Canada	5 817 \$	3 279 \$	2 538 \$
É.-U.	6 613	6 905	(292)
Total des investissements de croissance	12 430 \$	10 184 \$	2 246 \$

Les investissements de maintien et de croissance comprennent des montants comptabilisés à l'égard des immobilisations et des actifs liés aux décharges qui ont été reçus et dont le paiement n'est pas réglé. Par conséquent, le total des investissements de maintien et de croissance présenté dans le tableau ci-dessus sera

différent du montant total des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges présenté dans l'état consolidé des flux de trésorerie du Fonds.

Investissements de maintien

Les investissements de maintien représentent généralement les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie à court terme. Les investissements de maintien peuvent comprendre certains ou la totalité des éléments suivants : le remplacement d'immobilisations existantes, y compris les véhicules, le matériel, les conteneurs, les compacteurs à déchets, le mobilier, les agencements et le matériel informatique. Les investissements de maintien comprennent également une charge au titre de l'utilisation et du maintien de la capacité d'enfouissement des décharges, calculée de la manière suivante : le coût de la capacité d'enfouissement des décharges à compter de la date d'acquisition, additionné aux coûts de construction liés aux décharges estimatifs, y compris les coûts de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges et de la capacité de production, pour le restant de la vie utile permise ou réputée permise de la décharge, est divisé par la capacité totale restante permise ou réputée permise exprimée en tonnes. La somme résultante est multipliée par la capacité utilisée au cours de la période ou de l'exercice et représente la charge au titre des investissements de maintien relative à l'utilisation de la capacité d'enfouissement des décharges. Les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges ne sont pas linéaires. Par conséquent, il pourrait y avoir des périodes ou des exercices au cours desquels les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges excèdent la charge au titre des investissements de maintien liée à la capacité d'enfouissement des décharges utilisée. Les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges engagés au cours de toute période ou exercice en excédent de la charge au titre des investissements de maintien sont inscrits à titre d'investissements de croissance. Pour les périodes ou les exercices au cours desquels les coûts de construction et de maintien de la capacité d'enfouissement des décharges sont inférieurs à la charge au titre des investissements de maintien liée à la capacité d'enfouissement des décharges utilisée, l'écart qui en résulte est porté en déduction des investissements de croissance.

La baisse du secteur canadien est principalement imputable à une diminution des achats de véhicules et de matériel de décharge. L'acquisition de matériel de décharge en 2007 pour la décharge de Lachenaie du Fonds ne s'est pas répétée en 2008, ce qui s'est traduit par une baisse d'environ 700 \$ d'un trimestre à l'autre. Le reste de la baisse est surtout liée aux véhicules. En 2008, un plus grand nombre d'achats de véhicules ont été inscrits au titre des investissements de croissance afin de répondre aux exigences des contrats nouvellement obtenus. Par conséquent, les investissements de maintien liés aux véhicules seront réalisés dans les périodes ultérieures. La hausse du secteur américain découle principalement d'une plus grande clientèle provenant d'une croissance vigoureuse à l'interne et au moyen d'acquisitions, ainsi que de la hausse des coûts d'acquisition d'immobilisations de maintien. Les fluctuations du taux de change ont en partie neutralisé ce qui précède.

Investissements de croissance

Les investissements de croissance représentent généralement les dépenses nécessaires pour générer des flux de trésorerie, nouveaux ou futurs. Les investissements de croissance peuvent comprendre certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'achat de véhicules, de matériel, de conteneurs, de compacteurs à déchets, de mobilier, d'agencements et de matériel informatique pour soutenir la croissance interne de l'entreprise et honorer les contrats nouvellement obtenus. Les coûts de construction liés aux décharges, y compris les coûts liés au maintien de la capacité d'enfouissement des décharges, en excédent de la charge au titre des investissements de maintien liés à la capacité d'enfouissement des décharges utilisée sont classés à titre d'investissements de croissance, jusqu'à ce que les capacités soient utilisées au cours d'une période ou d'un exercice subséquent. Les investissements de croissance sont financés au moyen de l'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^c ou des facilités de crédit renouvelables du Fonds.

Le nombre de contrats résidentiels obtenus par le secteur canadien dont l'exécution est amorcée en 2008 excède ceux de 2007, ce qui a entraîné une augmentation des investissements de croissance sur une base comparative. Le moment où ont été effectuées les dépenses en actifs liés aux décharges, principalement à la décharge Seneca Meadows, explique en grande partie le recul des investissements de croissance du secteur américain.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits, au BAIIA^a et aux flux de trésorerie provenant des investissements de croissance visant des véhicules, du matériel ou des conteneurs se concrétiseront sur la durée de vie utile des actifs. En général, pour le Fonds, les retombées s'échelonnent sur une période de trois à cinq ans.

Investissements de maintien – Risques et incertitudes

Le Fonds est tenu de maintenir la capacité de production de divers actifs liés aux décharges et immobilisations y compris, sans s'y restreindre, les véhicules, le matériel, et la capacité d'enfouissement des décharges. Le défaut de maintenir ou de remplacer les véhicules et le matériel entraîne habituellement une hausse des coûts liés à l'exploitation et à la maintenance, ce qui pourrait avoir une incidence sur les produits si le Fonds ne peut servir adéquatement sa clientèle. Le défaut de maintenir ou de remplacer la capacité d'enfouissement des décharges donnera lieu à une réduction des produits tirés des décharges. Le Fonds dépend de plusieurs fournisseurs pour que les investissements de maintien demeurent à des niveaux et à des coûts satisfaisants. Les perturbations pour les compressions liées à l'approvisionnement, la hausse des coûts d'approvisionnement, le coût des avancées technologiques et la réglementation gouvernementale relative aux émissions ou autres pourraient avoir une

incidence sur les produits et les charges d'exploitation, et tous ces facteurs pourraient influencer sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Distributions

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et les montants par APP.)

Le tableau suivant présente en détail les distributions et les dividendes du Fonds en 2008 et en 2007 :

Trimestres terminés les 31 mars					
Période	Distribution mensuelle par part de fiducie et dividende mensuel par APP	Distribution annuelle par part de fiducie et dividende annuel par APP	Total des distributions déclarées au titre des parts de fiducie et des dividendes déclarés au titre des APP	Pourcentage d'augmentation du total des distributions et des dividendes	
2008	Janvier à mars	0.1515 \$	1.8180 \$	31 227 \$	5.3 %
2007	Janvier à mars	0.1515 \$	1.8180 \$	29 645 \$	

Les tableaux suivants présentent les taux de distribution du Fonds par trimestre et par exercice, sur une base cumulative depuis l'établissement du Fonds :

2008	T1				Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B (voir page 9)	39 940 \$				39 940 \$
Distributions déclarées, parts de fiducie	26 164 \$				26 164 \$
Dividendes déclarés, APP	5 063				5 063
Total des distributions et des dividendes déclarés	31 227 \$				31 227 \$
Taux de distribution	78.2 %				78.2 %
Taux de distribution cumulé, depuis l'établissement	80.6 %				80.6 %

2007	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B (voir page 9)	47 628 \$	48 001 \$	39 767 \$	33 090 \$	168 486 \$
Distributions déclarées, parts de fiducie	26 165 \$	26 154 \$	26 016 \$	24 553 \$	102 888 \$
Dividendes déclarés, APP	5 062	5 073	5 211	5 092	20 438
Total des distributions et des dividendes déclarés	31 227 \$	31 227 \$	31 227 \$	29 645 \$	123 326 \$
Taux de distribution	65.6 %	65.1 %	78.5 %	89.6 %	73.2 %
Taux de distribution cumulé, depuis l'établissement	80.8 %	82.3 %	84.2 %	84.8 %	80.8 %

2006	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ^B (voir page 9)	39 283 \$	38 762 \$	33 250 \$	30 562 \$	141 857 \$
Distributions déclarées, parts de fiducie	24 369 \$	23 802 \$	22 775 \$	22 775 \$	93 721 \$
Dividendes déclarés, APP	5 351	5 227	5 002	5 002	20 582
Total des distributions et des dividendes déclarés	29 720 \$	29 029 \$	27 777 \$	27 777 \$	114 303 \$
Taux de distribution	75.7 %	74.9 %	83.5 %	90.9 %	80.6 %
Taux de distribution cumulé, depuis l'établissement	84.3 %	85.4 %	86.8 %	87.2 %	84.3 %

Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie.)

2008	T1	Total
Produits		
Canada	85 768 \$	85 768 \$
É.-U. – sud	79 816	79 816
É.-U. – nord-est	78 763	78 763
Total des produits	244 347 \$	244 347 \$
Bénéfice net	8 776 \$	8 776 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.15 \$	0.15 \$

2007	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	89 418 \$	87 735 \$	86 019 \$	73 355 \$	336 527 \$
É.-U. – sud	77 479	82 278	80 398	74 535	314 690
É.-U. – nord-est	84 132	68 500	59 098	54 410	266 140
Total des produits	251 029 \$	238 513 \$	225 515 \$	202 300 \$	917 357 \$
Bénéfice net	4 922 \$	10 540 \$	5 860 \$	10 365 \$	31 687 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.09 \$	0.18 \$	0.10 \$	0.19 \$	0.56 \$

2006	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	74 943 \$	76 891 \$	72 329 \$	64 477 \$	288 640 \$
É.-U. – sud	70 097	67 183	66 021	63 820	267 121
É.-U. – nord-est	55 279	55 907	54 305	50 567	216 058
Total des produits	200 319 \$	199 981 \$	192 655 \$	178 864 \$	771 819 \$
Bénéfice net	10 168 \$	10 457 \$	7 190 \$	4 928 \$	32 743 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,19 \$	0,20 \$	0,13 \$	0,09 \$	0,61 \$

Montant total approximatif de la croissance des produits entre le premier trimestre de 2006 et le premier trimestre de 2008

Produits du premier trimestre de 2006	178 900 \$
Apports à la croissance des produits	
Acquisitions réalisées de 2006 à 2008	49 400
Hausse nette des prix, des volumes et de la surcharge liée au carburant et à l'environnement, déduction faite de l'écart de conversion	16 000
Produits du premier trimestre de 2008	244 300 \$

Situation financière

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Principales données du bilan consolidé

	Canada	É.-U.	Données consolidées	Canada	É.-U.	Données consolidées
	Au 31 mars 2008	Au 31 mars 2008	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2007
Débiteurs	48 536 \$	64 639 \$	113 175 \$	51 897 \$	63 954 \$	115 851 \$
Actifs incorporels	30 319 \$	109 005 \$	139 324 \$	33 736 \$	110 950 \$	144 686 \$
Écart d'acquisition	61 461 \$	575 910 \$	637 371 \$	61 461 \$	555 073 \$	616 534 \$
Frais reportés	3 676 \$	4 167 \$	7 843 \$	3 502 \$	3 804 \$	7 306 \$
Immobilisations	146 574 \$	273 455 \$	420 029 \$	144 681 \$	260 219 \$	404 900 \$
Actifs liés aux décharges	191 770 \$	465 163 \$	656 933 \$	194 039 \$	450 672 \$	644 711 \$
Fonds de roulement (déficiaire) (actif à court terme moins passif à court terme)	4 150 \$	272 \$	4 422 \$	(3 423) \$	(21 921) \$	(25 344) \$

Débiteurs

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(2 676) \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(3 361) \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	685 \$

Le calendrier de certains recouvrements liés aux déchets résidentiels et aux décharges explique dans une large mesure la baisse des débiteurs enregistrée par le secteur canadien, laquelle a été partiellement contrebalancée par la croissance interne et la croissance au moyen d'acquisitions.

La conversion des devises a entraîné une augmentation d'environ 2 500 \$ des débiteurs pour le secteur américain. Cette hausse, de même que la hausse de 6 500 \$ des montants exigibles d'un seul client aux États-Unis ont été en partie contrebalancées par le calendrier des recouvrements.

Actifs incorporels

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(5 362) \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(3 417) \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(1 945) \$

La baisse des actifs incorporels du secteur canadien est entièrement imputable à l'amortissement.

L'amortissement, qui se chiffre à environ 4 600 \$, et l'ajustement à la juste valeur d'environ 2 600 \$ lié à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé à l'exercice précédent, comptent ensemble pour 7 200 \$ de la baisse des actifs incorporels du secteur américain. Ces montants ont été en partie contrebalancés par les actifs incorporels constatés relativement aux acquisitions menées à terme au cours de 2008, totalisant environ 900 \$, et par l'écart de conversion, soit environ 4 400 \$.

Écart d'acquisition

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	20 837 \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	- \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	20 837 \$

L'écart de conversion compte pour environ 22 300 \$ de l'augmentation de l'écart d'acquisition du secteur américain, alors que l'écart d'acquisition constaté relativement aux acquisitions menées à terme au cours du trimestre par le secteur américain et l'écart d'acquisition constaté relativement aux paiements éventuels au titre des décharges se sont élevés à environ 800 \$ et 200 \$, respectivement. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par l'ajustement à la juste valeur d'environ 2 500 \$ lié à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé à l'exercice précédent.

Frais reportés

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	537 \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	174 \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	363 \$

L'augmentation des frais reportés du secteur canadien est entièrement attribuable aux projets d'aménagement de décharges, pour lesquels les ajouts d'environ 900 \$ ont excédé les radiations d'environ 700 \$.

L'augmentation des frais reportés du secteur américain est attribuable aux activités d'aménagement se chiffrant à environ 200 \$ et à l'écart de conversion.

Immobilisations

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	15 129 \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	1 893 \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	13 236 \$

La hausse des immobilisations du secteur canadien est principalement attribuable aux achats de véhicules, de matériel et de conteneurs, totalisant environ 4 900 \$, et aux ajustements du fonds de roulement, qui représentent des ajouts qui demeurent impayés d'environ 2 700 \$. Les ajouts aux immobilisations ont eu lieu en vertu de l'obtention de nouveaux contrats et de la croissance interne; la tranche restante s'explique par l'entretien des immobilisations. Ces ajouts ont été en partie contrebalancés par l'amortissement, qui s'est chiffré à environ 5 700 \$.

La hausse des immobilisations du secteur américain découle des éléments suivants: les acquisitions d'immobilisations d'environ 8 700 \$, les immobilisations acquises dans le cadre d'une acquisition, totalisant environ 1 400 \$, l'ajustement à la juste valeur d'environ 7 100 \$ lié à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé à l'exercice précédent, et l'écart d'acquisition d'environ 10 500 \$. Les acquisitions d'immobilisations comprennent principalement les achats de véhicules, de matériel et de conteneurs effectués en vue de soutenir les nouveaux contrats obtenus, la croissance interne et l'entretien des immobilisations. L'amortissement d'environ 13 600 \$ et les ajustements du fonds de roulement d'environ 700 \$ ont partiellement contrebalancé ces hausses. Le reste de la variation du secteur américain est attribuable à la cession de diverses immobilisations.

Actifs liés aux décharges

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	12 222 \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	(2 269) \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	14 491 \$

L'amortissement, y compris l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés d'environ 4 500 \$, jumelé aux ajustements du fonds de roulement, qui représentent les ajouts d'actifs liés aux décharges qui demeurent impayés et qui totalisent environ 2 800 \$, explique essentiellement le recul des actifs liés aux décharges du secteur canadien. Ces montants ont été contrebalancés en partie par des ajouts d'environ 4 400 \$, jumelés aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, un élément hors trésorerie, d'environ 600 \$. Des activités de construction ont été menées principalement à la décharge de Lachenaie du Fonds au cours du trimestre.

L'écart de conversion d'environ 18 100 \$, jumelé aux ajouts, aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés (un élément hors trésorerie) et aux ajustements du fonds de roulement d'environ 3 500 \$, 1 000 \$ et 2 600 \$, respectivement, constituent ensemble la principale raison de la hausse du secteur américain. L'amortissement d'environ 9 700 \$, conjugué à l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, d'environ 1 000 \$, ont partiellement contrebalancé les hausses du secteur américain mentionnées ci-dessus. Des activités de construction menées à la décharge Seneca Meadows du Fonds expliquent principalement les ajouts d'actifs liés aux décharges.

Fonds de roulement (déficitaires)

Variation en \$ – Données consolidées au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	29 766 \$
Variation en \$ – Canada – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	7 573 \$
Variation en \$ – É.-U. – au 31 mars 2008 par rapport au 31 décembre 2007	22 193 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du secteur canadien du Fonds ont augmenté d'environ 6 600 \$, partiellement contrebalancés par une baisse des débiteurs d'environ 3 400 \$ et par un recul approximatif de 4 400 \$ des charges à payer; le montant net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a donné lieu à un raffermissement du fonds de roulement du Fonds d'environ 7 600 \$. La hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie tient en grande partie au calendrier des rentrées de fonds et des sorties de fonds, lesquelles ont eu séparément une incidence favorable similaire sur le fonds de roulement du Fonds. Le calendrier des recouvrements, qui a partiellement été contrebalancé par la croissance interne, a donné lieu à un recul des débiteurs, tandis que le recul des charges à payer découle principalement des montants accumulés au titre de la rémunération et du matériel de décharge au 31 décembre 2007 et qui ont été payés au cours du trimestre considéré.

Au 31 décembre 2007, le Fonds avait des montants à payer au vendeur initial de la décharge Seneca Meadows qui totalisaient environ 15 000 \$ US. Le paiement effectué dans la période considérée est le principal facteur du raffermissement du fonds de roulement du secteur américain du Fonds, puisque ce paiement a été financé au moyen de la dette à long terme. Le reste de la variation tient en majeure partie au recul des crédateurs en raison essentiellement du calendrier des paiements liés aux acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

Présentation des données par part de fiducie en circulation

	31 mars 2008	
	Parts de fiducie	\$
Parts de fiducie	57 568	1 006 751
Parts de catégorie A	-	-
Total de l'apport en capital	57 568	1 006 751

Parts de fiducie

Un nombre illimité de parts de fiducie peut être émis. Chaque part de fiducie peut être cédée, comporte un droit de vote et représente un droit de bénéficiaire égal et indivis à l'égard de toute distribution versée par le Fonds, que ce soit sous forme de revenu, de gains nets en capital réalisés ou d'autres montants, et à l'égard de tout actif net du Fonds dans le cas de sa dissolution ou de sa liquidation.

Part de catégorie A

IESI, à titre de porteur de la part de catégorie A, a le droit de voter avec les porteurs de parts de fiducie du Fonds sur toutes les questions à raison de un vote pour chaque part de fiducie recevable à l'exercice de chaque droit d'échange des APP. Le porteur de la part de catégorie A votera habituellement avec les porteurs de parts de fiducie du Fonds à toutes les assemblées des porteurs de parts ou relativement à toute résolution écrite des porteurs de parts. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires du Fonds. Le droit de désigner des fiduciaires est tributaire de la participation des actionnaires sans contrôle, et le droit de désigner deux fiduciaires est conditionnel à ce que les actionnaires sans contrôle détiennent une participation dans le Fonds, sur une base diluée, excédant 20 %. Si la participation des actionnaires sans contrôle devient inférieure à 20 %, mais reste supérieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Si la participation des actionnaires sans contrôle devient inférieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A n'a pas le droit de désigner de fiduciaire du Fonds. Au 31 mars 2008, la participation indirecte des actionnaires sans contrôle était d'environ 16,2 %.

La deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour prévoit que, aussi longtemps que des APP sont en circulation, les fiduciaires ne doivent pas déclarer aux fins de versement, ni verser ni effectuer de distribution de flux de trésorerie distribuables, tels qu'ils sont définis aux présentes, ni toute autre distribution d'encaisse ou de biens à

l'égard d'une part de fiducie du Fonds, à moins qu'IESI ne déclare un paiement ou un dividende aux porteurs d'APP d'un montant correspondant à la distribution par part de fiducie payable aux porteurs de parts du Fonds. La part de catégorie A sera remboursable au gré du porteur en tout temps ou au gré du Fonds en tout temps après la date à laquelle aucune APP n'est en circulation et que les droits relatifs à la part de catégorie A sur le Fonds ont cessé d'être en vigueur. Le prix de rachat de la part de catégorie A sera d'un montant nominal.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

Les impôts retenus à la source sur les revenus de source étrangère peuvent être transférés aux porteurs de parts du Fonds. Les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère sont imputées à la charge d'impôts exigibles dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu du Fonds.

Part des actionnaires sans contrôle

Au 12 mai 2008, 10 878 APP avaient été converties en parts de fiducie du Fonds depuis l'émission du 21 janvier 2005. Chaque porteur d'une APP reçoit un dividende correspondant à celui que reçoivent les porteurs de parts de fiducie du Fonds. En présumant que la totalité des APP soient échangées contre des parts de fiducie du Fonds, 68 706 parts de fiducie équivalentes seraient en circulation au 31 mars 2008.

Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par tonne, à moins d'indication contraire.)

Dette à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails des facilités de crédit à long terme du Fonds :

	Emprunt disponible	Prélèvements effectués sur la facilité au 31 mars 2008	Lettres de crédit (non présentées à titre de dette à long terme dans les bilans consolidés)	Capacité disponible
Facilités de crédit à long terme au Canada – présentées en dollars canadiens				
Débiteures garanties de premier rang, série A	47 000 \$	47 000 \$	- \$	- \$
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	150 000 \$	82 000 \$	24 953 \$	43 047 \$
Facilités de crédit à long terme aux États-Unis – présentées en dollars américains				
Emprunt à terme	195 000 \$	195 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	575 000 \$	358 000 \$	169 355 \$	47 645 \$
Obligations industrielles	104 000 \$	104 000 \$	- \$	- \$

Les facilités de crédit à long terme canadienne et américaine du Fonds sont assorties d'une option d'extension permettant de faire passer de 150 000 \$ à 200 000 \$ la capacité d'emprunt disponible de la facilité de crédit canadienne renouvelable et de faire passer de 770 000 \$ US à 825 000 \$ US la capacité disponible de l'emprunt à terme américain et de la facilité de crédit renouvelable américaine, sous réserve de certaines restrictions.

Au 31 mars 2008, les prêteurs du Fonds n'ont pas exigé le remboursement anticipé de ses facilités de crédit à long terme. Sur une base consolidée, le ratio de la dette à long terme du Fonds sur le BAIIA^A des douze derniers mois se chiffre à 3,04 fois. Le maintien des taux de change à un niveau conforme à celui des taux en vigueur au 31 décembre 2007 donne lieu à un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA^A des douze derniers mois de 2,88 fois. Nous rappelons aux lecteurs que les contributions au BAIIA^A tirées des acquisitions conclues dans les douze derniers mois ne sont pas comprises dans le ratio susmentionné et que le Fonds dispose de deux facilités de crédit renouvelables pour appuyer les activités de ses secteurs canadien et américain, qui exigent la réalisation de tests liés aux clauses restrictives qui doivent être présentés distinctement. La direction du Fonds est convaincue que les facilités de crédit à long terme et les capacités d'emprunt disponibles du Fonds, y compris les options d'extension et l'accès à d'autres sources de financement à long terme, seront suffisantes pour mener à bien les activités de croissance et d'aménagement planifiées à court terme.

Une tranche de l'emprunt à terme du Fonds, ses deux facilités de crédit renouvelables et ses obligations industrielles sont assorties de taux d'intérêt assujettis aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Le Fonds a couvert un montant de 262 000 \$ US en vertu du taux variable sur sa facilité de crédit à long terme américaine. Le reste des montants tirés sur la facilité de crédit à long terme américaine, soit un montant de 291 000 \$ US, ainsi que les montants tirés sur la facilité de crédit renouvelable canadienne du Fonds, qui totalisent 82 000 \$, et les montants prélevés sur les obligations industrielles sont assujettis au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable se traduit par une variation des intérêts débiteurs annualisés de 2 910 \$ US, de 820 \$, et de 1 040 \$ US sur la facilité de crédit à long terme américaine, sur la facilité de crédit renouvelable canadienne et sur les obligations industrielles du Fonds, respectivement.

En vertu des conditions liées à ses débentures, à son emprunt à terme, à ses facilités de crédit renouvelables et à ses obligations industrielles (collectivement les « facilités »), le Fonds est tenu de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement de la dette visée. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité des facilités.

Les conditions rattachées aux facilités comportent des clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction du Fonds à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses limitent, entre autres, la capacité du Fonds à contracter des dettes supplémentaires, à grever ses biens d'un privilège ou de toute autre charge, à verser des distributions sur les parts de fiducie et des dividendes sur les APP au-delà de certains niveaux ou à effectuer d'autres paiements et placements et à contracter d'autres emprunts ou à donner d'autres garanties et à vendre ou à céder autrement des actifs, ou encore à fusionner avec une autre entité ou à se regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui obligent le Fonds à respecter certains ratios financiers et à se soumettre à certains tests visant à évaluer sa situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait se solder par un remboursement anticipé. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

La facilité de crédit renouvelable américaine du Fonds limite les dépenses totales annualisées en immobilisations et en actifs liés aux décharges, moins les dépenses liées aux nouveaux contrats municipaux, à 1,1 fois l'amortissement annuel des immobilisations et des actifs liés aux décharges. Si des occasions se présentent et nécessitent des investissements de croissance supérieurs à ceux prévus par la clause restrictive, le Fonds tentera d'obtenir une renonciation à cette clause. L'incapacité à obtenir cette renonciation pourrait faire en sorte que le remboursement de la dette soit devancé ou se traduise par le report des investissements de croissance. Si le moment du remboursement de la facilité devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de cette facilité.

La direction du Fonds poursuit son étude active des différentes possibilités de financement.

Flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2008	2007	Variation en \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :			
Activités d'exploitation	42 934 \$	28 455 \$	14 479 \$
Activités d'investissement	(41 758) \$	(32 137) \$	(9 621) \$
Activités de financement	3 373 \$	9 425 \$	(6 052) \$

Activités d'exploitation

La hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique principalement par la croissance interne et la croissance au moyen d'acquisitions. La baisse de l'utilisation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dont les détails sont présentés à la rubrique « Situation financière – Fonds de roulement (déficitaires) » du présent rapport de gestion, a également contribué à la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une augmentation d'environ 3 500 \$ des coûts d'emprunt engagés en vue de soutenir la croissance interne et la croissance au moyen d'acquisitions.

Activités d'investissement

Au cours de la période considérée, les paiements versés au vendeur initial de la décharge Seneca Meadows, qui s'élèvent à environ 15 000 \$ US, sont la principale raison qui explique la hausse des fonds affectés aux activités d'investissement. La diminution des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges tient en grande partie au calendrier des paiements, soit aux ajustements du fonds de roulement.

Activités de financement

La baisse des flux de trésorerie provenant des activités de financement s'explique principalement par une diminution du produit net tiré des facilités de crédit à long terme, d'un montant d'environ 4 500 \$. L'augmentation d'environ 1 600 \$ des distributions et des dividendes versés aux porteurs de parts et aux porteurs d'actions privilégiées de participation découle principalement de l'émission de parts de fiducie du Fonds en 2007.

Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de l'enfouissement des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à l'enfouissement est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels.

Risques et incertitudes

Le Fonds doit faire face à divers risques et incertitudes. Un sommaire de ces risques est présenté ci-après. Des détails additionnels sont présentés dans la notice annuelle 2007 du Fonds déposée sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

- renouvellement ou maintien des permis d'exploitation des décharges
- modifications des permis d'exploitation des décharges
- accent continu mis sur la croissance au moyen d'acquisitions
- gestion continue de la croissance des activités
- perte de contrats en raison d'appels d'offres ou de résiliation anticipée
- dépendance envers les clients qui sont des entreprises de services d'élimination
- concentration géographique des activités
- concentration de la clientèle
- conditions météorologiques et nature saisonnière des activités
- conventions collectives
- transfert des surcharges liées au carburant
- confiance accordée aux membres clés de la haute direction
- prise de décisions au niveau local
- cautionnements, lettres de crédit et assurance
- endettement, clauses restrictives et besoins en capitaux
- pertes non assurées et sous-assurées
- législation et réglementation gouvernementales
- réglementation et litiges environnementaux
- contamination de l'environnement
- concurrence
- initiatives gouvernementales visant à réduire l'enfouissement de déchets par la promotion de solutions de rechange
- contrôle de 4264126 Canada Limitée
- risque de change
- estimations comptables
- contrôle interne à l'égard de l'information financière et procédures de contrôle en matière de communication de l'information
- distributions non garanties
- nature des parts de fiducie
- questions fiscales au Canada, y compris l'imposition des fiducies de revenu, et aux États-Unis
- distribution des titres au moment du rachat ou de la cessation des activités du Fonds
- obligations liées aux porteurs de parts
- admissibilité aux fins de placement et réglementation relative aux biens étrangers
- restrictions imposées à certains porteurs de parts et liquidité des parts de fiducie
- échanges futurs de parts des actionnaires sans contrôle

Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Aperçu

La direction s'est engagée à mettre en œuvre ses stratégies d'amélioration et celles axées sur le marché dans le but d'accroître la valeur procurée à ses porteurs de parts de manière continue. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance soutenue des produits et de gestion efficace des coûts. La pénétration de nouveaux marchés, l'élargissement des marchés existants et l'aménagement des décharges seront au cœur des préoccupations du Fonds; pour ce faire, celui-ci cherchera des moyens d'élargir ses activités, d'accroître sa clientèle sur les marchés stratégiques et d'accentuer l'internalisation. Le dynamisme du Fonds repose sur les éléments suivants : une croissance interne historique soutenue, la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques, une forte position concurrentielle, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, un processus d'exploitation rigoureux, des exigences prévisibles en matière d'investissements de maintien et la génération stable de flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. La direction du Fonds est déterminée à continuer de gérer activement ces forces.

Structure

La direction est d'avis que le Fonds a besoin de la latitude et de la certitude que lui procurent les marchés financiers. Sans ces éléments fondamentaux, l'accès efficient au capital et le coût du capital diminuent l'attrait des acquisitions, que la direction considère comme un élément clé du succès passé et futur du Fonds et un catalyseur de valeur. Par conséquent, les fiduciaires continuent à travailler en étroite collaboration avec la direction pour analyser la structure du Fonds dans le but d'accroître le rendement total pour les investisseurs.

Acquisitions stratégiques

Le Fonds analyse et saisit de façon active les occasions d'acquisitions sur de nouveaux marchés et les acquisitions stratégiques complémentaires.

Investissements de maintien

Pour l'exercice 2008, les investissements de maintien devraient se situer approximativement entre 22 000 \$ et 24 000 \$ pour les activités canadiennes, et entre 37 000 \$ US et 39 000 \$ US pour les activités américaines. Les investissements de maintien devraient être concentrés au cours des trois premiers trimestres, ce qui pourrait entraîner la déclaration et le versement de distributions et de dividendes pour ces trimestres, supérieurs aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Investissements de croissance

Pour 2008, la direction prévoit effectuer des investissements de croissance en vue de la construction d'une capacité d'enfouissement des décharges supplémentaire, qui aura des répercussions positives au cours d'une ou de plusieurs périodes futures, et en vue de la construction d'infrastructures et de la croissance des activités de collecte du Fonds.

Situation de trésorerie

La direction du Fonds étudie constamment les différentes possibilités en matière de taux d'intérêt et de taux de change. La direction du Fonds est convaincue que les facilités de crédit à long terme et les capacités d'emprunt disponibles du Fonds, y compris les options d'extension et l'accès à d'autres sources de financement à long terme, seront suffisantes pour mener à bien les activités de croissance et d'aménagement planifiées à court terme.

Activités

Des volumes importants de déchets ont été déposés dans les décharges du Fonds, lesquelles pourraient ne plus être en mesure d'accepter ces mêmes quantités. Le Fonds cherche activement à élargir la portée de ses permis à l'égard de certaines décharges à mesure que les permis arrivent à échéance. Le Fonds étudie activement les différentes possibilités pour remplacer la décharge de Calgary. Le Fonds cherche aussi activement à agrandir la décharge de Lachenaie. Au mois d'avril 2008, le Fonds a obtenu une prorogation de un an de son permis d'exploitation à la décharge de Lachenaie et la direction continue d'élaborer un projet d'expansion à long terme. Les dépenses liées à l'aménagement à l'égard du projet d'expansion de la décharge de Lachenaie sont comptabilisées au bilan consolidé dans les frais reportés.

Le Fonds soumissionne de façon continue à l'égard de contrats résidentiels et d'autres contrats gouvernementaux dont l'obtention peut exiger des investissements de croissance importants.

Le Fonds continuera à transférer les surcharges liées au carburant et les coûts environnementaux, y compris les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, à ses clients en vue d'éliminer les variations des frais d'exploitation dans ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Il est rappelé aux lecteurs que la hausse du prix du carburant, des coûts environnementaux et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement donne lieu à une hausse des produits et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînent une diminution de la marge brute d'exploitation du Fonds (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Autres

Imposition des fiducies de revenu

Le 31 octobre 2006, le ministre des Finances du Canada a annoncé des modifications proposées au traitement fiscal des distributions et des attributions relatives au Fonds. Le 12 juin 2007, la législation proposée, assortie de quelques modifications, est passée en troisième lecture et a reçu la sanction royale le 22 juin 2007. Ces propositions, qui entrent en vigueur à compter de l'année d'imposition 2011, sous réserve de certaines conditions, font en sorte qu'une certaine part du bénéfice du Fonds sera imposée de manière semblable aux bénéfices d'une société.

Financement de la croissance stratégique

Un des principaux objectifs de la direction consiste à favoriser la croissance interne de l'entreprise de même que la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques. La croissance est tributaire de la capacité du Fonds à avoir accès aux capitaux d'emprunt et aux capitaux propres sur les marchés financiers. Toute restriction aura une incidence sur la poursuite de la stratégie de croissance du Fonds.

Distributions

Les distributions dépendent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et d'autres facteurs, y compris, sans s'y restreindre, la capacité du Fonds à avoir accès aux capitaux d'emprunt et aux capitaux propres sur les marchés financiers. Le taux de distribution déclaré par part de fiducie et, par le fait même, les dividendes sur les APP sont examinés périodiquement par les fiduciaires.

Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère

Les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère sont comptabilisées comme une charge d'impôts exigibles à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. De plus, une hausse des dividendes versés ou la diminution de la capacité d'IESI de rembourser du capital entraînera un accroissement des retenues d'impôt à la source.

Optimisation des pertes fiscales et efficacité fiscale de la structure

La direction du Fonds étudie périodiquement sa structure organisationnelle en vue de favoriser l'efficacité fiscale et d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales au sein de la structure. Le Fonds est d'avis qu'il engagera des frais de restructuration supplémentaires à cet égard.

Amortissement

Conformément au chapitre 1581 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Regroupements d'entreprises », le Fonds est tenu de comptabiliser toutes ses acquisitions selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, le Fonds doit constater la juste valeur de tous les actifs acquis et les passifs pris en charge, et constater tous les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. Au moment de l'acquisition, les ajustements à la juste valeur augmentent habituellement la valeur comptable des immobilisations et des actifs liés aux décharges, ce qui donne lieu, en général, à l'attribution d'une tranche du prix d'achat aux actifs incorporels identifiés. Ainsi, l'amortissement des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels du Fonds comprend non seulement l'amortissement du coût initial, mais également l'amortissement des ajustements à la juste valeur constatés au moment de l'acquisition. Bien que le Fonds connaisse une croissance interne, une partie importante de sa croissance est réalisée au moyen d'acquisitions. Par conséquent, l'amortissement du Fonds comprend d'importants ajustements à la juste valeur. Les plus importants ajustements à la juste valeur enregistrés par le Fonds sont liés à la création de la société préexistante du Fonds, au premier appel public à l'épargne du Fonds, ainsi qu'aux acquisitions d'IESI, de la décharge Ridge et de Winter Bros. En raison de la difficulté d'isoler chaque ajustement à la juste valeur lié à chacune des acquisitions conclues par le Fonds, les montants présentés ci-après illustrent l'incidence des ajustements à la juste valeur sur l'amortissement du Fonds au 31 décembre 2007 : les ajustements à la juste valeur des actifs liés aux décharges et les actifs incorporels constatés lors du premier appel public à l'épargne du Fonds ont compté pour environ 21 300 \$, ou 13,2 %, de l'amortissement du Fonds en 2007, et les ajustements à la juste valeur des immobilisations et des actifs liés aux décharges constatés lors de l'acquisition d'IESI ont compté pour environ 20 000 \$, ou 12,4 %, de l'amortissement du Fonds en 2007. Les ajustements à la juste valeur sont constatés au titre de l'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Pour les actifs liés aux décharges, les ajustements à la juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. Étant donné que le Fonds poursuit sa croissance au moyen d'acquisitions, l'amortissement continuera d'augmenter. Cette augmentation sera partiellement contrebalancée par la baisse découlant des ajustements à la juste valeur entièrement amortis.

Estimations comptables critiques

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les coûts associés au recouvrement, à la fermeture et à la surveillance des décharges après qu'elles ont cessé d'accepter des déchets sont constatés à la juste valeur sur la durée de l'exploitation des décharges, soit la période durant laquelle celles-ci acceptent des déchets. Le Fonds établit les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction des données que lui fournit son personnel technique, comptable et des décharges. Les estimations sont revues au moins une fois l'an et tiennent compte des divers règlements régissant chaque installation. Les produits tirés des centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité ne réduisent pas les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture engagés au cours de la période durant laquelle les décharges acceptent des déchets ou après cette période. Ces estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture se rapprochent de la juste valeur, car les valeurs à la cote ne sont habituellement pas disponibles. En conséquence, le Fonds élabore ses estimations de la juste valeur par l'application de techniques d'actualisation qui tiennent compte et intègrent des hypothèses que des parties prenantes du marché utiliseraient dans la détermination de ces estimations, notamment l'inflation, les majorations de prix, les incertitudes inhérentes au moment de l'exécution des travaux, l'information obtenue auprès de tiers, les prix du marché et les prix réels payés pour des travaux analogues ainsi que les estimations techniques. Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future, et du moment prévu des dépenses. Un taux d'inflation de 3,0 % et de 2,5 % a été utilisé pour l'établissement des estimations de la juste valeur des décharges canadiennes et américaines du Fonds, respectivement. Les justes valeurs estimatives sont ensuite ramenées à leur valeur actualisée au moyen du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, lequel s'entend du taux d'intérêt sur les actifs qui sont essentiellement exempts de risque de défaut, majoré d'un ajustement au titre de la qualité du crédit du Fonds. Le taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit est établi selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future, et du moment prévu des dépenses. Ainsi, pour ses décharges canadiennes et américaines, le Fonds a actualisé les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges en utilisant respectivement un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5,6 % et de 7,2 %. L'incertitude inhérente à l'établissement de ces estimations fait en sorte que les résultats réels peuvent différer. L'évolution future de la qualité du crédit du Fonds ne vient pas modifier le montant des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture déjà comptabilisé; toutefois, elle a une incidence sur les prochains calculs de la juste valeur.

Aucune estimation fiable des primes liées aux risques de marché n'est disponible, car il n'existe aucun marché pour la vente de la responsabilité à l'égard des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Par conséquent, le Fonds a exclu les estimations de primes liées aux risques de marché dans la détermination de la juste valeur pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

Les révisions à la hausse des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les révisions à la baisse de ces mêmes coûts sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit utilisé au moment de la comptabilisation initiale des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit moyen pondéré s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

Le Fonds comptabilise la juste valeur estimative des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à mesure que la capacité d'enfouissement est utilisée. Le total de l'obligation sera entièrement constaté au moment où ces installations cesseront d'accepter des déchets et qu'elles seront fermées.

Les activités de maintenance, notamment la surveillance environnementale, le fauchage et la fertilisation, la gestion du lixiviat, la surveillance des puits, l'entretien des matériaux tampons, les systèmes de torchage et de collecte pour la transformation des gaz d'enfouissement en électricité et les autres activités, sont imputées aux charges d'exploitation sur la durée d'exploitation des décharges. Ces mêmes coûts sont estimés et inclus dans le total des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges pour toutes les activités qui se déroulent après la durée d'exploitation d'une décharge donnée. Des travaux de maintenance sont habituellement nécessaires pour une période de 30 ans après que la décharge a cessé d'accepter des déchets.

La désactualisation, qui s'entend d'une augmentation de la valeur comptable des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à payer imputable à l'écoulement du temps, est constatée à titre de charge d'exploitation à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu et reste en vigueur même après que la décharge a cessé d'accepter des déchets.

Les hypothèses utilisées pour estimer les obligations au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont importantes et nombreuses. Par conséquent, il n'est pas utile de présenter la sensibilité de chacune des estimations de façon distincte ou globalement, ni de présenter les différents résultats possibles, qui pourraient différer des montants comptabilisés ou présentés. Toute modification apportée aux coûts estimatifs, à la séquence des dépenses estimatives liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture, aux taux d'escompte et à la capacité peut avoir une incidence importante sur les obligations futures au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sur les actifs liés aux décharges s'y rapportant et sur les résultats d'exploitation. Les modifications apportées aux hypothèses alors que la décharge accepte des déchets sont comptabilisées prospectivement et sont constatées à titre de révisions des flux de trésorerie estimatifs au cours de l'exercice où a lieu la modification. L'incidence des modifications pour les périodes subséquentes est comptabilisée sur la durée de vie utile résiduelle estimative des décharges. Les modifications apportées aux hypothèses qui touchent les décharges n'acceptant plus de déchets sont imputées aux résultats lorsqu'elles deviennent connues.

Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées pour déterminer la juste valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ainsi que le moment prévu de l'engagement des dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et ils font le rapprochement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au début et à la fin de la période indiquée :

	31 mars 2008
Juste valeur des actifs légalement affectés	6 154 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	382 853 \$
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges canadiennes	5.6 %
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges américaines	7.2 %
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	
2008	2 730 \$
2009	9 459
2010	9 160
2011	5 165
2012	9 759
Par la suite	346 580
	382 853 \$

	Trimestre terminé le 31 mars 2008	Trimestre terminé le 31 mars 2007
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début	58 843 \$	64 535 \$
Provision au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours, de la période	1 772	2 280
Charge de désactualisation, au cours de la période	781	802
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de la période	(245)	(527)
Écart de conversion, au cours de la période	1 934	(610)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	63 085 \$	66 480 \$

Nous rappelons aux lecteurs que le Fonds présente ses résultats financiers en dollars canadiens. Par conséquent, les variations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain ont une incidence sur la valeur convertie des actifs liés aux décharges américains du Fonds, sur les obligations au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture et sur les résultats d'exploitation. Les montants libellés en dollars américains sont réglés en dollars américains à même les flux de trésorerie américains.

Questions environnementales

Législation et réglementation gouvernementales

Le Fonds est assujéti à un cadre législatif et réglementaire très élaboré qui peut limiter ses activités ou accroître ses charges d'exploitation.

Le matériel, les installations et les activités du Fonds sont assujéti à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en constante évolution ayant trait à la protection de l'environnement, à la santé et la sécurité, à la formation, à l'utilisation des sols, au transport et à des questions connexes. Ceux-ci incluent notamment les lois et les règlements régissant l'utilisation, le traitement, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets et des matières, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les méthodes de traitement des déchets autorisées ou prescrites et l'élimination de la contamination associée au rejet de substances dangereuses. Par ailleurs, les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales pourraient modifier les droits qu'elles accordent aux sociétés de gestion des déchets, et les limites qu'elles leur imposent, et ces changements pourraient limiter les activités du Fonds et sa croissance.

Le respect des exigences réglementaires par le Fonds est coûteux. Le Fonds pourrait être tenu d'améliorer, de compléter ou de remplacer son matériel et ses installations et de modifier ses activités de décharge et, s'il est incapable de respecter les exigences réglementaires applicables, il pourrait être tenu de fermer des décharges. Le Fonds pourrait ne pas être en mesure de compenser les coûts engagés pour se conformer à ces exigences. Par ailleurs, les modifications réglementaires environnementales ou l'incapacité d'obtenir des prolongations de la durée de vie d'une décharge pourraient accroître les charges à payer ou accélérer leur paiement ou celui des dépenses liées à la fermeture et à la surveillance après-fermeture d'installations et obliger le Fonds à dépenser des sommes en plus de celles qui sont actuellement engagées.

Une abondante réglementation régit la conception, l'exploitation et la fermeture des décharges. Par exemple, en octobre 1991, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (l'« EPA ») a établi des exigences fédérales minimales pour les décharges de déchets solides, en application du sous-titre D de la loi fédérale des États-Unis intitulée *Resource Conservation and Recovery Act of 1976*, dans sa version modifiée. Si IESI ne respecte pas les règlements du sous-titre D, il pourrait être tenu d'enquêter ou d'apporter des mesures correctives, de suspendre des activités ou de fermer une décharge temporairement ou en permanence, ou de payer des amendes. Qui plus est, si les organismes de réglementation ne font pas appliquer les règlements du sous-titre D de manière vigoureuse ou systématique, les concurrents dont les installations ne respectent pas les règlements relatifs au sous-titre D ou les règlements équivalents adoptés par les États pourraient bénéficier d'un avantage sur IESI. Toute obligation financière incombant au Fonds en cas de non-respect des règlements du sous-titre D pourrait nuire à ses activités et à ses résultats.

Certaines activités d'élimination des déchets du Fonds nécessitent des déplacements entre des États, des provinces et des comtés ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis. Dans l'avenir, les activités de collecte, de transfert et de décharge du Fonds pourraient être touchées par la législation fédérale américaine proposée sur les expéditions de déchets inter-États. Une telle législation fédérale pourrait empêcher ou limiter l'élimination des déchets à l'extérieur de l'État d'origine (notamment en provenance du Canada) et pourrait exiger que les États, dans certaines circonstances, réduisent la quantité de déchets exportés vers d'autres États. L'adoption de cette législation ou d'une législation semblable dans des États où IESI exploite notamment des décharges recevant une part importante de déchets provenant d'autres États pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation du Fonds. De plus, la direction estime que plusieurs États ont proposé ou ont envisagé d'adopter des législations régissant le transport inter-États et l'élimination de déchets dans les décharges des États.

Les activités de collecte, de transfert et de décharge d'IESI pourraient également être touchées par la législation sur le contrôle des transferts de déchets. Certains États et gouvernements locaux pourraient adopter des lois ou des ordonnances visant à assurer l'acheminement des déchets produits dans leur territoire vers une installation d'élimination ou de traitement déterminée. Si cette législation ou une législation semblable était adoptée, des États ou des gouvernements locaux pourraient limiter ou empêcher l'élimination ou le traitement de déchets dans les stations de transfert ou les décharges ou dans les décharges de tiers utilisées par IESI.

En 1996, le Conseil de la ville de New York a adopté le règlement municipal 42, qui interdit la collecte, l'élimination ou le transfert de déchets commerciaux et industriels à quiconque ne détient pas un permis délivré par la Business Integrity Commission de la ville de New York, anciennement la Trade Waste Commission (la « Business Integrity Commission »), et qui oblige les titulaires de licence à obtenir l'autorisation de la Business Integrity Commission pour tout projet d'acquisition ou de regroupement d'entreprises dans la ville de New York. L'imposition d'un examen par la Business Integrity Commission pourrait retarder les acquisitions par le Fonds dans la ville de New York et, de ce fait, limiter sa capacité d'élargir ses activités dans cette région.

De temps à autre, les autorités provinciales, étatiques et locales examinent aux fins d'adoption et adoptent parfois des lois ou des règlements imposant des redevances ou d'autres frais sur l'élimination des déchets dans les décharges. Si des redevances supplémentaires étaient imposées dans des États où le Fonds exerce ses activités et que ce dernier n'était pas en mesure de faire payer ces redevances par ses clients, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation.

Le Fonds ainsi que ses hauts représentants, ses gestionnaires et ses autres employés doivent observer les exigences de la législation fédérale, provinciale et étatique en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Ces exigences peuvent être rigoureuses et, au Canada, elles prévoient que quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche (ou est habilité à le faire) doit prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte des blessures corporelles. Le non-respect de ces exigences pourrait donner lieu à une procédure criminelle ou quasi criminelle et à des pénalités connexes.

Les incidences sur les activités et la situation financière abordées ci-dessus qui sont liées au respect des lois, de la réglementation et de leurs modifications auxquelles le Fonds sera assujéti pourraient l'obliger à faire des dépenses importantes ou à modifier la façon dont il exerce ses activités, et pourraient avoir une incidence défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Réglementation et litiges environnementaux

Le Fonds pourrait faire l'objet de poursuites en cas de non-respect des lois environnementales, ainsi que de poursuites au civil de la part de personnes alléguant avoir subi un préjudice en conséquence de la contamination, d'odeurs et d'autres émissions dans l'environnement ainsi que d'autres questions environnementales (notamment les actes ou omissions de ses prédécesseurs) dont l'entreprise pourrait être tenue responsable. Ses permis d'exploitation pourraient également faire l'objet de contestations devant les tribunaux.

Les sociétés de gestion de déchets solides sont souvent soumises au contrôle étroit des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, ainsi qu'à la surveillance serrée de simples citoyens, et elles pourraient faire l'objet de poursuites administratives ou juridiques, notamment des poursuites en ce qui a trait au respect des lois environnementales et des lois municipales sur l'utilisation du sol.

En général, les lois environnementales autorisent les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux en matière d'environnement et les procureurs généraux (et, dans certains cas, de simples citoyens) à intenter des poursuites administratives ou judiciaires pour infraction aux lois environnementales ou à annuler ou à refuser le renouvellement d'un permis. Les sanctions pour de telles violations pourraient inclure, entre autres, les sanctions pécuniaires civiles ou criminelles, les peines d'emprisonnement, la suspension ou la révocation du permis et les injonctions. Ces organismes et les procureurs généraux pourraient également tenter de révoquer ou de refuser le renouvellement du permis d'exploitation, des franchises ou des licences du Fonds pour violation réelle ou présumée des lois ou de la réglementation environnementales. Dans certaines circonstances, les citoyens sont également autorisés à intenter des actions en justice pour faire appliquer les lois, la réglementation ou les permis sur le plan de l'environnement dans le cadre desquels le Fonds exercera ses activités et à faire imposer des amendes. Les propriétaires fonciers environnants ou des collectivités pourraient également faire valoir leurs droits au titre de dommages à l'environnement, d'un préjudice personnel ou de dommages matériels relatifs aux activités du Fonds.

Le Fonds a reçu à l'occasion et pourrait recevoir dans le cours normal de ses activités des citations ou des avis des autorités gouvernementales alléguant que ses activités ne sont pas conformes à ses permis ou à des lois ou des règlements sur l'environnement ou sur l'utilisation des sols. Le Fonds s'efforce généralement de collaborer avec les autorités compétentes et les citoyens afin de résoudre les problèmes soulevés par ces citations ou avis. Cependant, le Fonds pourrait ne pas toujours parvenir à résoudre ces questions sans recourir aux actions en justice ou à d'autres procédures formelles. Toute issue défavorable de ces actions en justice, qu'elles soient officielles ou non, pourrait entraîner une publicité négative, réduire la demande pour les services du Fonds et avoir une incidence défavorable sur ses produits d'exploitation. Un jugement important à l'encontre du Fonds, la perte d'un permis important ou d'une licence importante ou l'imposition d'une amende élevée pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le respect par IESI des exigences en matière de gestion des gaz de décharge aux termes de la *Clean Air Act of 1970*, dans sa version modifiée, pourrait un jour nécessiter l'installation d'un équipement dispendieux et entraîner des frais d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

Contamination de l'environnement

Le Fonds pourrait être tenu responsable de la contamination de l'environnement relativement à ses installations actuelles et antérieures et à des installations de tiers. Le Fonds pourrait également faire l'objet de publicité négative s'il était reconnu comme la source d'une contamination environnementale potentielle.

Le Fonds pourrait être responsable envers les gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes si des substances dangereuses (ou d'autres substances assujetties à une réglementation ou potentiellement dangereuses) contaminent ou ont contaminé ses propriétés, notamment le sol ou l'eau sous ses propriétés, ou si ces substances provenant de ses propriétés contaminent ou ont contaminé les propriétés de tiers. Le Fonds pourrait également être tenu responsable de ce type de contamination même si celle-ci ne résulte pas de ses activités ou s'est produite avant que le Fonds ne soit devenu propriétaire de ces propriétés ou ne les aient exploitées. Le Fonds pourrait également être tenu responsable de la contamination de l'environnement dans des propriétés où il a transporté de telles substances ou a fait transporter, traiter ou éliminer de telles substances. Certaines lois environnementales imposent une responsabilité solidaire stricte pour ce qui est de la contamination de l'environnement, ce qui veut dire que le Fonds pourrait avoir à payer tous les dommages-intérêts recouvrables, même s'il n'a pas provoqué ni autorisé les circonstances ayant donné lieu aux dommages-intérêts. Qui plus est, bon nombre de substances sont qualifiées de « dangereuses » aux termes de diverses lois environnementales et leur présence, même en quantité infime, pourrait entraîner une responsabilité importante. Même si le Fonds pourrait réclamer à des tiers une contribution à ces dépenses, il pourrait ne pas être en mesure d'identifier les autres responsables et de les contraindre à contribuer à ces dépenses, ou ces personnes pourraient être insolvables ou ne pas avoir les moyens de faire une contribution. L'éventualité que le Fonds soit tenu responsable et qu'il ne parvienne pas à trouver les tiers qu'il peut contraindre à contribuer à ses dépenses et qui ont les moyens financiers de le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En outre, le Fonds a déjà acquis et pourrait encore acquérir des entreprises susceptibles d'avoir manipulé et entreposé, ou qui manipuleront ou entreposeront, dans leurs installations des substances dangereuses, comme des produits pétroliers. Ces entreprises pourraient avoir libéré des substances dans le sol ou les eaux souterraines. Elles pourraient également avoir transporté ou éliminé des substances ou avoir fait transporter, éliminer ou traiter des substances dans d'autres installations, où des substances ont été déversées dans le sol ou les eaux souterraines. Selon la nature de l'acquisition de ces entreprises par le Fonds et d'autres facteurs, le Fonds pourrait être tenu responsable du coût de nettoyage de toute contamination et d'autres dommages dont les entreprises acquises sont responsables. Les engagements d'indemnisation et les garanties que le Fonds a obtenus ou obtient dans le cadre de l'acquisition de ces entreprises pourraient ne pas suffire à couvrir ces sommes en raison des limites imposées quant à la portée, au montant ou à la durée de ces engagements et garanties ou des contraintes financières de la personne qui a signé ou qui signe ces engagements ou garanties, ou pour d'autres motifs. De plus, l'assurance existante ne couvre pas les charges liées à certains sinistres environnementaux qui pourraient avoir existé avant l'ajout de la couverture.

Le Fonds pourrait faire l'objet d'actions en justice de la part des autorités gouvernementales ou de tiers relativement à la contamination de l'environnement ou aux décharges. Toute responsabilité importante associée à la contamination de l'environnement, que ce soit envers des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds.

La décharge Tantalos, décharge inactive située à la décharge Seneca Meadows, a été déclarée par l'État de New York « site d'élimination inactif de déchets dangereux ». En septembre 2003, le Department of Environmental Conservation (le « DEC ») a délivré une ordonnance de consentement obligeant la décharge Seneca Meadows à élaborer un programme de restauration de site de déchets dangereux pour la décharge. Comme les travaux de restauration sont en cours, le coût de restauration total pourrait varier. En octobre 2003, IESI a contracté une police d'assurance avec plafonnement des coûts de nettoyage d'une durée de 10 ans qui offre une couverture supplémentaire de 25 000 \$ US (avec une quote-part de 10 %) en sus de la franchise auto-assurée des frais de restauration estimatifs. L'éventualité que le coût total du respect de ces exigences et de restauration dépasse largement les réserves applicables et la couverture d'assurance du Fonds pourrait avoir une incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds.

Autres

Les autres estimations comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : estimation de la provision pour créances douteuses; réalisation d'actifs d'impôts futurs; bénéfices futurs; impôts sur les bénéfices et autres estimations utilisées pour l'établissement de la juste valeur de l'écart d'acquisition pour le test de dépréciation annuel du Fonds; hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement des frais reportés; durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels; estimations et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels à l'égard des acquisitions; réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges et estimation de la capacité d'enfouissement permise utilisée pour l'établissement de l'amortissement des actifs liés aux décharges; coûts estimatifs de remise en état des décharges; diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur; actifs et passifs d'impôts futurs.

Adoption de nouvelles conventions comptables

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté les normes comptables « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862), « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863), et « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), lesquelles exigent, dans l'ensemble, la communication d'informations supplémentaires sur l'importance des instruments financiers, les risques qui en découlent et la façon dont ils sont gérés, ainsi que la communication d'informations sur le capital en ce qui a trait aux objectifs, aux politiques et aux procédures du Fonds en matière de gestion du capital.

Nouvelles conventions comptables devant être adoptées

Écart d'acquisition et actifs incorporels

La norme comptable de l'ICCA « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (chapitre 3064) vient remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Les principaux changements apportés par le chapitre 3064 de l'ICCA touchent les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels générés en interne. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et son adoption anticipée est encouragée. L'adoption de ce chapitre ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que le passage aux IFRS prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada et le Fonds sera tenu de se conformer aux IFRS au plus tard le 31 mars 2011. La direction du Fonds prépare actuellement un plan de transition et évalue les conséquences de cette transition sur l'information financière publiée, les systèmes d'information, le contrôle interne et les ententes contractuelles. La direction du Fonds prévoit que le passage aux IFRS aura une incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds et sur l'information connexe à fournir.

Définitions du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution

^A Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le rapport de gestion désigne le « bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. Le « bénéfice avant les éléments suivants » exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », « le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », « le gain net ou la perte nette sur les instruments financiers », « le gain net ou la perte nette de change », la « radiation des frais de financement reportés », les « autres charges », les « impôts sur les bénéfices » et la « part des actionnaires sans contrôle ». Le BAIIA est une expression utilisée par le Fonds qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité du Fonds et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. La direction considère ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, de certains frais de financement, de la radiation des frais de financement reportés, du gain net ou de la perte nette sur les instruments financiers, du gain net ou de la perte nette de change et des impôts futurs), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, de certains frais de financement, d'autres charges, des impôts exigibles et de la part des actionnaires sans contrôle). Pour la direction, les fiduciaires du Fonds et leurs prêteurs, le BAIIA est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de base pour calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

Amortissement – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Intérêts sur la dette à long terme – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de la combinaison des titres de créance et de capitaux propres du Fonds, ainsi que des taux d'intérêt; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement du Fonds et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Frais de financement – Les frais de financement sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement du Fonds et ils représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – Le gain ou la perte à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B, car le produit de la cession a été soit réinvesti dans d'autres immobilisations ou d'autres actifs liés aux décharges, soit utilisé pour rembourser la facilité de crédit renouvelable du Fonds.

Gain net ou perte nette sur les instruments financiers – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur les instruments financiers n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Gain net ou perte nette de change – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Radiation des frais de financement reportés – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, la radiation des frais de financement reportés n'a aucune incidence sur la détermination des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B.

Autres charges – Les autres charges représentent les sommes versées à la direction du Fonds au titre de certaines acquisitions et ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

Impôts sur les bénéfices – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

Part des actionnaires sans contrôle – La part des actionnaires sans contrôle représente une participation sans contrôle directe dans IESI par l'intermédiaire d'APP. Par conséquent, la part des actionnaires sans contrôle représente une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu, du poste « Bénéfice avant les éléments suivants » jusqu'au poste « Bénéfice net (perte nette) ».

^B Le Fonds a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution », en supplément du bénéfice net (de la perte nette), comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de calculer le montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts de fiducie et aux actionnaires sans contrôle. Les APP sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle aux états financiers consolidés. Toutefois, la direction du Fonds a choisi d'inclure la part des actionnaires sans contrôle dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que les porteurs d'APP ont le droit de recevoir des dividendes équivalents sur le plan économique aux distributions que reçoivent les porteurs de parts de fiducie, et chaque APP est échangeable contre une part de fiducie du Fonds. Pour obtenir le détail du calcul, se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B » du présent rapport de gestion. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ne sont pas nécessairement représentatifs des flux de trésorerie disponibles pour combler les besoins de liquidités et ils ne devraient donc pas être substitués aux flux de trésorerie comme mesure d'évaluation de la situation de trésorerie. Toute référence à l'expression « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » dans ce rapport de gestion a le sens donné dans cette note.

^C L'excédent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution correspond au résultat de la soustraction entre les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution^B et les distributions et les dividendes déclarés.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Bilans consolidés

Au 31 mars 2008 (non vérifié) et au 31 décembre 2007 (en milliers de dollars)

	31 mars 2008	31 décembre 2007
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 589 \$	13 359 \$
Débiteurs	113 175	115 851
Autres débiteurs	463	457
Charges payées d'avance	17 040	15 001
	148 267	144 668
AUTRES DÉBITEURS	686	761
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CAPITALISÉS (note 6)	6 154	5 976
ACTIFS INCORPORELS	139 324	144 686
ÉCART D'ACQUISITION	637 371	616 534
FRAIS REPORTÉS	7 843	7 306
IMMOBILISATIONS	420 029	404 900
ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES	656 933	644 711
AUTRES ACTIFS (note 5)	-	1 670
	2 016 607 \$	1 971 212 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	56 903 \$	66 815 \$
Charges à payer	57 615	75 355
Distribution et dividendes à payer	10 409	10 409
Impôts à payer	3 198	2 515
Produits reportés	12 990	12 018
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges (note 6)	2 730	2 900
	143 845	170 012
DETTE À LONG TERME	862 330	801 973
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES (note 6)	60 355	55 943
AUTRES PASSIFS (note 5)	12 661	5 056
PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS	51 637	57 668
	1 130 828	1 090 652
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 7)	248 006	251 371
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS (note 8)	637 773	629 189
	2 016 607 \$	1 971 212 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

États consolidés des résultats et du résultat étendu

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007 (non vérifié – en milliers de dollars, sauf le bénéfice net par part de fiducie)

	2008	2007
PRODUITS	244 347 \$	202 300 \$
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION	147 148	116 630
FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	30 341	26 998
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	66 858	58 672
AMORTISSEMENT	42 577	37 918
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	13 374	9 894
FRAIS DE FINANCEMENT	-	864
PERTE NETTE (GAIN NET) À LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	40	(208)
PERTE NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (note 10)	9 047	1 855
(GAIN NET) PERTE NETTE DE CHANGE	(624)	1 621
AUTRES CHARGES	31	5
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	2 413	6 723
CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS		
Impôts exigibles	1 828	1 663
Impôts futurs	(9 889)	(7 455)
	(8 061)	(5 792)
BÉNÉFICE AVANT PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	10 474	12 515
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 7)	1 698	2 150
BÉNÉFICE NET	8 776	10 365
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Écart de conversion des devises	25 972	(5 058)
RÉSULTAT ÉTENDU	34 748 \$	5 307 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.15 \$	0.19 \$
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation (en milliers), de base (note 8)	57 568	53 744
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation (en milliers), dilué (note 8)	68 706	65 241

FONDS DE REVENU BFI CANADA

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007 (non vérifié – en milliers de dollars)

	2008	2007
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
EXPLOITATION		
Bénéfice net	8 776 \$	10 365 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Radiation de frais reportés	728	35
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	781	802
Amortissement des actifs incorporels	8 035	5 196
Amortissement des immobilisations	19 297	15 739
Amortissement des actifs liés aux décharges	15 245	16 983
Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations	40	(208)
Perte nette sur les instruments financiers	9 047	1 855
Perte nette de change non réalisée	-	1 984
Impôts futurs	(9 889)	(7 455)
Part des actionnaires sans contrôle	1 698	2 150
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(245)	(527)
	53 513	46 919
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(10 579)	(18 464)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	42 934	28 455
INVESTISSEMENT		
Acquisitions (notes 4 et 13)	(19 053)	(4 305)
Placement dans d'autres débiteurs	-	(400)
Produit d'autres débiteurs	69	354
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	(390)	(348)
Achat d'immobilisations	(13 537)	(16 846)
Achat d'actifs liés aux décharges	(7 872)	(9 874)
Produit de la cession d'immobilisations	83	262
Investissement en frais reportés	(1 058)	(980)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(41 758)	(32 137)
FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	65 217	80 352
Remboursement sur la dette à long terme	(30 617)	(41 234)
Émission de parts de fiducie, déduction faite des frais d'émission	-	(10)
Distributions et dividendes payés aux porteurs de parts et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation	(31 227)	(29 683)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 373	9 425
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en devises	(319)	138
RENTRÉES NETTES	4 230	5 881
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	13 359	9 275
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	17 589 \$	15 156 \$
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE :		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie	15 042 \$	14 424 \$
Équivalents de trésorerie	2 547	732
	17 589 \$	15 156 \$
Liquidités versées au cours du trimestre pour les éléments suivants :		
Impôts sur les bénéfices	1 365 \$	642 \$
Intérêts	11 232 \$	9 853 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

États consolidés de l'avoir des porteurs de parts, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007 (non vérifié – en milliers de dollars)

	2008	2007
APPORT DE CAPITAL		
Parts de fiducie au début	1 006 751 \$	908 221 \$
Émission de parts de fiducie, déduction faite des frais d'émission et de l'incidence fiscale connexe, au cours du trimestre	-	(10)
Parts de fiducie émises lors de l'échange d'actions privilégiées de participation (les « APP ») au cours du trimestre	-	8 617
Parts de fiducie à la fin	1 006 751	916 828
Parts de catégorie A au début	-	-
Parts de catégorie A émises au cours du trimestre	-	-
Parts de catégorie A à la fin	-	-
Parts autodétenues au début	-	-
Parts de fiducie acquises par le RILT américain au cours du trimestre	(2 004)	-
Obligation de rémunération différée au cours du trimestre	2 004	-
Parts autodétenues à la fin	-	-
TOTAL DE L'APPORT DE CAPITAL	1 006 751	916 828
DÉFICIT		
Bénéfice net cumulé au début	1 15 064	83 377
Distributions cumulées au début	(363 879)	(260 991)
Déficit au début	(248 815)	(177 614)
Bénéfice net au cours du trimestre	8 776	10 365
Distributions déclarées au cours du trimestre	(26 164)	(24 553)
Bénéfice net cumulé à la fin	123 840	93 742
Distributions cumulées à la fin	(390 043)	(285 544)
DÉFICIT À LA FIN	(266 203)	(191 802)
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début	(128 747)	(32 888)
Écart de conversion des devises au cours du trimestre	25 972	(5 058)
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU À LA FIN	(102 775)	(37 946)
DÉFICIT ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU À LA FIN	(368 978)	(229 748)
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	637 773 \$	687 080 \$

1. Structure du Fonds

Le Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») est une fiducie à vocation restreinte et à capital variable constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour le 21 janvier 2005, telle qu'elle est complétée à l'occasion. Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, le Fonds fournit des services intégrés verticalement liés aux déchets solides non dangereux (les « déchets ») à des clients des domaines commercial, industriel, municipal et résidentiel du Canada ainsi que du sud et du nord-est des États-Unis. Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts, sur la base de tous les montants reçus par le Fonds, et sa filiale indirecte, IESI Corporation (« IESI »), verse des dividendes équivalents aux détenteurs d'actions privilégiées de participation (part des actionnaires sans contrôle), comme il est déterminé par les fiduciaires. La déclaration de fiducie précise que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées le 15^e jour du mois suivant ou vers cette date.

2. États financiers intermédiaires

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ne se conforment pas à tous les égards aux exigences des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada visant les états financiers annuels. Par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés vérifiés et aux notes complémentaires contenus dans le rapport annuel du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la direction selon les PCGR applicables aux états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que celles qui ont été appliquées aux plus récents états financiers annuels vérifiés, sauf en ce qui a trait aux éléments décrits à la note 3.

3. Sommaire des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

Avec prise d'effet le 10 février 2004, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée (la « décharge de Lachenaie »), une filiale indirecte du Fonds, a obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité de sa décharge de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut, selon le volume annuel de déchets accepté à la décharge, à une période d'environ cinq années d'exploitation. Le Fonds a entamé le processus d'obtention des autorisations d'agrandissement liées à ce permis, lequel, s'il ne porte pas ses fruits, se traduira par un ajustement important apporté aux actifs suivants au 31 mars 2008 : 19 859 \$ (19 859 \$ au 31 décembre 2007) à l'écart d'acquisition et 85 948 \$ (85 136 \$ au 31 décembre 2007) aux actifs liés aux décharges.

En avril 2008, le Fonds a obtenu une prorogation de un an pour poursuivre l'exploitation de la décharge de Lachenaie. La direction estime qu'elle obtiendra l'autorisation d'effectuer l'agrandissement à plus long terme avant l'expiration de la prorogation de un an. Par conséquent, aucune provision pour moins-value n'a été comptabilisée.

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté les normes comptables « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862), « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863), et « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), qui requièrent globalement la communication d'informations supplémentaires sur l'importance des instruments financiers, les risques qui en découlent et la façon dont ils sont gérés, et exigent la communication d'informations sur le capital en ce qui a trait aux objectifs, aux politiques et aux procédures du Fonds en matière de gestion du capital (notes 10 et 11).

Prêts et créances

Les provisions et les pertes de valeur sur les débiteurs sont comptabilisées à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu du Fonds. Les provisions et les pertes de valeur sont incluses dans le bénéfice net et les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dans l'état consolidé des flux de trésorerie du Fonds.

Autres passifs financiers

Les intérêts sur la dette à long terme sont comptabilisés séparément dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu du Fonds. Les intérêts débiteurs sont inclus dans le bénéfice net et le produit et le remboursement sur la dette à long terme est inclus dans la partie de l'état consolidé des flux de trésorerie du Fonds portant sur les activités de financement. Les variations des créditeurs et charges à payer sont incluses dans les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, et les autres passifs (paiements conditionnels liés à une acquisition) sont inclus dans les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et dans les acquisitions dans la partie de l'état consolidé des flux de trésorerie du Fonds portant sur les activités d'investissement.

4. Acquisitions

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, le Fonds a acquis la totalité des actifs liés à la collecte de déchets solides, incluant divers actifs à court terme, et il a également pris en charge divers passifs de deux sociétés de gestion des déchets aux États-Unis. La contrepartie totale, incluant la contrepartie liée aux passifs pris en charge, s'élève à 2 620 \$ et est attribuée aux secteurs du nord-est des États-Unis et du sud des États-Unis comme suit : 2 369 \$ et 251 \$, respectivement. Par suite de la répartition des prix d'achat, le Fonds a comptabilisé des actifs incorporels, un écart d'acquisition, des immobilisations et des passifs à court terme nets pour un total s'élevant respectivement à 919 \$, à 826 \$, à 1 333 \$ et à (458) \$. Le total de la contrepartie en espèces s'élève à 2 296 \$ et exclut les retenues de garanties et les paiements en espèces à verser aux vendeurs relativement à l'atteinte de divers objectifs de rendement. La répartition de certains prix d'achat ne tient pas compte de l'ajustement final de la juste valeur et de l'ajustement d'une contrepartie conditionnelle à l'atteinte de divers objectifs de rendement des affaires. L'ajustement final de la juste valeur et l'ajustement de la contrepartie conditionnelle qui augmentent ou diminuent la juste valeur de certains actifs et de certains passifs seront comptabilisés à même la répartition du prix d'achat respective.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, le Fonds a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation et des actifs liés à la collecte de déchets solides d'une société de gestion des déchets au Canada, en plus d'acquérir les actifs liés à la collecte de déchets solides, incluant divers actifs à court terme, et de prendre en charge les divers passifs de trois sociétés de gestion des déchets aux États-Unis. La contrepartie totale, incluant la contrepartie liée aux passifs pris en charge, s'élève à 4 405 \$ et est répartie aux secteurs du nord-est des États-Unis, du sud des États-Unis et du Canada comme suit : 814 \$, 1 482 \$ et 2 109 \$, respectivement. Par suite de la répartition des prix d'achat, le Fonds a comptabilisé des actifs incorporels, un écart d'acquisition, des immobilisations et des passifs à court terme nets pour un total s'élevant respectivement à 1 536 \$, à 1 028 \$, à 2 057 \$ et à (216) \$. Le total de la contrepartie en espèces s'élève à 4 305 \$ et exclut les retenues de garanties et les paiements en espèces à verser aux vendeurs relativement à l'atteinte de divers objectifs de rendement. L'écart d'acquisition d'un montant de 1 028 \$ n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les résultats de ces acquisitions ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de leur date de clôture respective.

5. Autres actifs et autres passifs

	31 mars 2008	31 décembre 2007
Autres actifs		
Juste valeur des conventions de change	-	1 670 \$
	- \$	1 670 \$
Autres passifs		
Juste valeur des swaps de taux d'intérêt	12 153 \$	4 394 \$
Juste valeur des couvertures relatives au vieux carton ondulé	-	76
Paiements conditionnels liés à une acquisition	508	586
	12 661 \$	5 056 \$

6. Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées dans la détermination de la juste valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ainsi que du moment prévu de l'engagement des dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et ils font le rapprochement entre les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au début et à la fin de la période indiquée :

	31 mars 2008
Juste valeur	6 154 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	382 853 \$
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges canadiennes	5,6 %
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit – décharges américaines	7,2 %
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	
2008	2 730 \$
2009	9 459
2010	9 160
2011	5 165
2012	9 759
Par la suite	346 580
	382 853 \$

	terminé le 31 mars 2008	Trimestre terminé le 31 mars 2007
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges au début	58 843 \$	64 535 \$
trimestre	1 772	2 280
Charge de désactualisation, au cours du trimestre	781	802
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours du trimestre	(245)	(527)
Écart de conversion, au cours du trimestre	1 934	(610)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin	63 085 \$	66 480 \$

Le Fonds doit déposer dans une fiducie d'utilité collective des montants destinés au règlement des coûts liés aux activités d'après-fermeture. Le montant servant au financement est fixé par le gouvernement du Québec en fonction de chaque mètre cube de déchets accepté à la décharge de Lachenaie et le montant est payable trimestriellement. Au 31 mars 2008, les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés, représentant la juste valeur des actifs légalement affectés, totalisaient 6 154 \$ (5 976 \$ au 31 décembre 2007).

Au 31 mars 2008, le Fonds avait un passif environnemental à payer de 10 769 \$ (10 712 \$ au 31 décembre 2007). Le passif environnemental à payer est compris dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et est principalement lié à une décharge inactive acquise par le Fonds dans le cadre de l'acquisition d'IESI. Ces coûts estimatifs ont une valeur non actualisée totalisant 8 782 \$ (8 459 \$ au 31 décembre 2007).

7. Part des actionnaires sans contrôle

Les échanges d'APP sont comptabilisés à la valeur comptable des APP à l'émission, compte tenu du bénéfice net et des dividendes attribuables aux APP jusqu'à la date d'échange. Pendant le trimestre terminé le 31 mars 2008, aucune APP n'a été échangée contre des parts de fiducie du Fonds (364 en 2007).

			31 mars	
	APP	2008	APP	2007
Part des actionnaires sans contrôle, au début	11 138	251 371 \$	11 774	281 243 \$
APP échangées contre des parts de fiducie au cours du trimestre	-	-	(364)	(8 617)
APP annulées au cours du trimestre	-	-	(250)	(6 638)
Bénéfice net attribuable aux APP, au cours du trimestre		1 698		2 150
Dividendes attribuables aux APP, au cours du trimestre		(5 063)		(5 092)
Part des actionnaires sans contrôle, à la fin	11 138	248 006 \$	11 160	263 046 \$

8. Avoir des porteurs de parts

Les détails des parts de fiducie et des parts de catégorie A émises pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 sont les suivants :

	31 mars	
	2008	2007
Parts de fiducie émises et en circulation, au début	57 568	53 617
Parts de fiducie émises lors de l'échange d'APP, au cours du trimestre	-	364
Parts de fiducie émises et en circulation, à la fin	57 568	53 981
Parts de catégorie A émises et en circulation, au début	-	-
Parts de catégorie A émises, au cours du trimestre	-	-
Parts de catégorie A émises et en circulation, à la fin	-	-

Le cumul des autres éléments du résultat étendu, qui représente les écarts de conversion cumulés, se compose principalement des pertes de change cumulées sur l'écart d'acquisition, les immobilisations et les actifs liés aux décharges, partiellement compensées par les gains de change cumulés sur la dette à long terme, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et les passifs d'impôts futurs.

Le nombre moyen pondéré de base de parts de fiducie en circulation pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 s'élevait à 57 568 (53 744 en 2007). Le calcul du bénéfice net de base par part de fiducie moyenne pondérée est présenté déduction faite de la quote-part du bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle et s'élève à 0,15 \$ (0,19 \$ en 2007). Le nombre moyen pondéré dilué de parts de fiducie en circulation comprend l'échange de toutes les APP, au nombre de 11 138 (11 497 en 2007), contre des parts de fiducie du Fonds, et s'élève à 68 706 (65 241 en 2007). Le calcul du bénéfice net dilué par part de fiducie moyenne pondérée s'élève à 0,15 \$ (0,19 \$ en 2007).

Au 31 mars 2008, la fiducie irrévocable du régime d'intéressement à long terme américain détenait 183 parts de fiducie (108 parts de fiducie au 31 décembre 2007).

9. Avantages sociaux futurs

La charge nette au titre du régime, comptabilisée dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu à titre de charge d'exploitation, est composée des éléments suivants :

	31 mars	
	2008	2007
Coût des services rendus au cours de la période	17 \$	17 \$
Intérêts débiteurs	11	10
Rendement prévu de l'actif du régime	(14)	(12)
Amortissement de l'actif transitoire	(1)	(1)
Pertes actuarielles nettes	3	5
Charge nette au titre du régime	16 \$	19 \$

10. Instruments financiers

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs financiers du Fonds par catégorie, incluant leur valeur comptable et leur juste valeur.

	31 mars		31 décembre	
	2008	2008	2007	2007
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
À court terme	17 589 \$	17 589 \$	13 359 \$	13 359 \$
À long terme	6 154 \$	6 154 \$	7 646 \$	7 646 \$
<i>Prêts et créances</i>				
À court terme	113 638 \$	113 688 \$	116 308 \$	116 347 \$
À long terme	686 \$	745 \$	761 \$	825 \$
Passifs financiers				
<i>Autres passifs financiers</i>				
À court terme	114 518 \$	114 518 \$	142 170 \$	142 170 \$
À long terme	862 838 \$	888 264 \$	802 559 \$	817 423 \$
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
À long terme	12 153 \$	12 153 \$	4 470 \$	4 470 \$

Le tableau suivant donne les éléments du bénéfice et des charges inclus dans l'état des résultats et du résultat étendu du Fonds par catégorie d'actif et de passif financier.

	31 mars	
	2008	2007
Actifs financiers		
<i>Détenus à des fins de transaction</i>		
Perte nette sur instruments financiers	1 697 \$	1 146 \$
<i>Prêts et créances</i>		
Frais de vente, généraux et administratifs	459 \$	420 \$
Intérêts sur la dette à long terme – (produits)	(33) \$	(90) \$
Passifs financiers		
<i>Détenus à des fins de transaction</i>		
Perte nette sur instruments financiers	7 350 \$	709 \$

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'exposition du Fonds au risque de crédit se limite principalement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux autres débiteurs, aux coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés, aux swaps de taux d'intérêt, aux conventions de change et aux contrats de couverture ayant trait au vieux carton ondulé. Dans tous les cas, le Fonds a pour objectif de gestion du risque, qu'il soit de crédit, d'illiquidité, de marché ou autre, de réduire ses expositions au risque à un niveau correspondant à sa tolérance au risque.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Certains membres de la haute direction ont la responsabilité de déterminer dans quelles institutions financières le Fonds aura un compte et conservera des dépôts. Les institutions financières choisies par la direction sont approuvées par le conseil des fiduciaires. En règle générale, la haute direction choisit des institutions financières qui sont parties aux facilités de crédit à long terme du Fonds et dont la taille, la liquidité et la stabilité sont considérées suffisantes par la direction. La direction examine de temps à autre l'exposition du Fonds au risque de crédit ou lorsque les conditions indiquent que l'exposition du Fonds au risque de crédit a changé ou est susceptible de changer. L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit représente la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie comptabilisés dans le bilan consolidé du Fonds, soit 17 589 \$ (13 359 \$ au 31 décembre 2007). Le Fonds ne détient aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur ses soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Le Fonds considère que la qualité de crédit de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie est élevée et qu'aucun montant n'a subi de perte de valeur.

Débiteurs

Le Fonds est assujéti au risque de crédit sur ses débiteurs dans le cours normal des activités. Le Fonds procède à des vérifications de la solvabilité ou accepte des paiements ou des garanties avant que les services ne soient fournis pour limiter son exposition au risque de crédit. La clientèle du Fonds est suffisamment diversifiée pour atténuer l'exposition au risque de crédit. Le Fonds a chargé divers employés de mener des activités de recouvrement d'une manière qui concorde avec ses politiques concernant les débiteurs et avec ses politiques de crédit et de recouvrement. Ces politiques prévoient des procédures de gestion, de surveillance, de contrôle, d'enquête, d'inscription et d'amélioration du crédit et du recouvrement ayant trait aux débiteurs. Le Fonds a également des politiques et des procédures qui permettent d'établir des estimations quant aux provisions pour créances douteuses. Ces calculs sont généralement fondés sur l'historique en matière de recouvrement ou bien sur l'historique des provisions pour créances douteuses. Un examen des soldes de comptes particuliers est autorisé lorsque cela est possible et la qualité de crédit du client, l'historique des paiements ainsi que d'autres facteurs propres au client, incluant une déclaration de faillite ou d'insolvabilité, sont pris en considération.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit en raison de son exposition à un seul client aux États-Unis, qui compte pour environ 6,8 % de ses débiteurs au 31 mars 2008 (6,0 % au 31 décembre 2007). Selon le Fonds, cette exposition n'est pas importante.

Le tableau suivant illustre le classement par ancienneté des débiteurs du Fonds et la provision pour créances douteuses du Fonds selon la catégorie de classement par ancienneté.

	31 mars	
	2008	
	Montant brut	Provision
<i>Actifs financiers - Prêts et créances</i>		
Débiteurs		
Montants impayés – 0 à 30 jours	63 074 \$	- \$
Montants impayés – 31 à 60 jours	35 517	-
Montants impayés – 61 à 90 jours	7 490	147
Montants impayés – 91 jours et plus	7 227	4 069
Sous-total	113 308	4 216
Autres débiteurs	4 083	-
Total des débiteurs bruts et de la provision	117 391 \$	4 216 \$

Le tableau suivant illustre la variation de la provision pour créances douteuses du Fonds pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

	31 mars
	2008
Débiteurs – Variation de la provision pour créances douteuses	
Solde au début	4 174 \$
Ajouts nets à la provision pour créances douteuses, au cours du trimestre	459
Montants radiés et irrécouvrables, au cours du trimestre	(710)
Recouvrements, au cours du trimestre	169
Écart de conversion, au cours du trimestre	125
Solde à la fin	4 216 \$

Les débiteurs font généralement l'objet d'un test de dépréciation dans leur ensemble, mais peuvent faire l'objet d'un test de dépréciation individuellement. Les débiteurs que la direction juge susceptibles de ne pas être recouverts font l'objet d'une provision. Lorsque le solde des débiteurs est considéré irrécouvrable, il est porté en déduction de la provision. Les recouvrements ultérieurs de montants ayant été radiés antérieurement sont portés au crédit de la provision et les variations de la provision sont comptabilisées à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état des résultats et du résultat étendu du Fonds. La direction évalue habituellement la dépréciation globale des débiteurs au moyen du taux de recouvrement historique du Fonds, en tenant compte de conditions économiques plus générales. Lorsqu'elle soumet individuellement les débiteurs à un test de dépréciation, la direction prend d'ordinaire en considération la qualité de crédit du client, l'historique des paiements ainsi que d'autres facteurs propres au client.

Les débiteurs du Fonds sont généralement exigibles dès la réception de la facture. Par conséquent, la totalité des montants non réglés pour une période excédant la période courante sont arriérés. Selon l'historique en matière de recouvrement, le Fonds est parvenu à recouvrer des montants n'étant pas en souffrance depuis plus de 90 jours. Le Fonds estime que la qualité de crédit des débiteurs qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est élevée. L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit des débiteurs est équivalente à sa valeur comptable nette. Le Fonds peut demander, à titre de garantie, qu'un paiement soit effectué avant la prestation des services, généralement sous la forme d'un dépôt par carte de crédit ou d'un paiement anticipé total ou partiel. Les montants déposés ou payés avant la prestation des services sont comptabilisés à titre de produits reportés dans le bilan consolidé du Fonds. La clientèle variée du Fonds, incluant la diversité de la taille, du solde et de l'emplacement géographique des clients, réduit nécessairement l'exposition du Fonds au risque de crédit. Au 31 mars 2008, les débiteurs considérés comme dépréciés ne sont pas importants.

Autres débiteurs

Le Fonds est assujéti au risque de crédit sur les autres débiteurs. Le Fonds a conclu des ententes avec des villes de la province de Québec pour financer des conteneurs. La haute direction est responsable de l'examen de chacune des ententes, notamment, sans toutefois s'y limiter, des conditions financières, avant la conclusion de l'entente. La direction considère que les villes de la province de Québec sont des contreparties à faible risque. La valeur comptable des autres débiteurs, soit 1 149 \$ (1 218 \$ au 31 décembre 2007), constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. En règle générale, le Fonds demeure propriétaire des conteneurs jusqu'au moment où la totalité des paiements sont reçus. À la suite de la réception de la totalité des paiements, le droit de propriété des conteneurs est habituellement transféré à la ville respective. Le Fonds considère que la qualité de crédit du solde de ses autres débiteurs est élevée et qu'aucun montant n'a subi de perte de valeur.

Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés

Le Fonds est assujéti au risque de crédit sur les montants qu'il dépose dans une fiducie d'utilité collective. Les dépôts du Fonds sont investis dans des acceptations bancaires offertes par l'entremise d'institutions financières canadiennes ou dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada. En raison de la nature des placements sous-jacents, la direction estime que son exposition au risque de crédit à l'égard des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés est faible. L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit représente la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés qui sont comptabilisés dans le bilan consolidé du Fonds, soit 6 154 \$ (5 976 \$ au 31 décembre 2007). La direction examine de temps à autre l'exposition du Fonds au risque ou lorsque les conditions indiquent que l'exposition du Fonds au risque a changé ou qu'elle est susceptible de changer. Le Fonds ne détient aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur les montants investis. Toutefois, compte tenu des placements sous-jacents, le Fonds considère que la qualité de crédit de l'actif financier est élevée.

Swaps de taux d'intérêt, conventions de change et contrats de couverture ayant trait au vieux carton ondulé

Le Fonds est assujéti au risque de crédit sur ses swaps de taux d'intérêt, ses conventions de change et ses contrats de couverture ayant trait au vieux carton ondulé (collectivement, les « ententes »). Le Fonds conclut, ou a conclu, ces ententes à titre de condition de sa facilité de crédit à long terme aux États-Unis pour fixer une tranche de son taux d'intérêt variable sur les avances et les emprunts, pour réduire l'incidence des variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les distributions et les dividendes financés en dollars canadiens par des sources provenant des États-Unis, et pour réduire l'incidence des variations du prix des marchandises sur le vieux carton ondulé. Au 31 mars 2008, la totalité des conventions de change et des contrats de couverture ayant trait au vieux carton ondulé sont échus. La trésorerie générale du Fonds est responsable de conclure et d'approuver toutes les ententes. Les contreparties compétentes qu'identifie la trésorerie générale du Fonds sont approuvées par le président du comité de vérification. Le Fonds ne conclura des ententes qu'avec des contreparties jouissant d'une cote d'évaluation élevée et bien établies ayant démontré qu'elles peuvent exécuter ces ententes. Si la qualité de crédit des contreparties, évaluée par de tierces agences d'évaluation du crédit reconnues, est révisée à la baisse, la trésorerie générale du Fonds examinera l'entente et évaluera si le risque associé à la contrepartie peut être garanti ou si elle doit mettre fin à l'entente. Au moins une fois l'an, la trésorerie générale du Fonds prépare aussi un rapport pour le comité de vérification du Fonds qui donne un aperçu des conditions clés de ses ententes, des justes valeurs, des contreparties et de leur plus récente cote de solvabilité ainsi que des changements liés aux risques relatifs à chaque entente, s'il y a lieu. L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit correspond à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des conventions de change et des contrats de couverture ayant trait au vieux carton ondulé comptabilisée dans les autres actifs et passifs du bilan consolidé du Fonds (se reporter à la note 5). Le Fonds ne détient aucune garantie ni autre rehaussement de crédit à titre de sûreté sur ces ententes. Toutefois, compte tenu des contreparties aux ententes, le Fonds considère que la qualité de crédit de ces ententes est élevée et qu'aucun montant n'est en souffrance ni n'a subi de perte de valeur.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'exposition du Fonds au risque d'illiquidité découle principalement du fait qu'il a recours à du financement à long terme. La trésorerie générale du Fonds est responsable de s'assurer que les liquidités à court, à moyen et à long terme du Fonds sont suffisantes. Par l'intermédiaire de sa trésorerie générale, le Fonds gère le risque d'illiquidité sur une base quotidienne en surveillant de façon continue les flux de trésorerie réels et prévisionnels ainsi que les liquidités disponibles au moyen de ses facilités de crédit renouvelables. La trésorerie générale doit également veiller à ce que des liquidités soient disponibles dans les conditions financières les plus favorables. La trésorerie générale du Fonds présente un rapport trimestriel au comité de vérification portant sur les capacités d'emprunt disponibles du Fonds et sur sa conformité aux clauses restrictives ayant trait au montant actuel des facilités de crédit à long terme du Fonds. En outre, la trésorerie générale du Fonds assume une gestion active de ses liquidités et communique de façon régulière avec les principales parties à ses facilités de crédit à long terme.

Les échéances contractuelles des passifs financiers du Fonds sont les suivantes :

31 mars 2008					
	Paiements exigibles				
	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers					
<i>Non dérivés</i>					
Dette à long terme	862 330 \$	-	414 987 \$	282 441 \$	164 902 \$
<i>Dérivés</i>					
S waps de taux d'intérêt	13 793 \$	4 424 \$	8 890 \$	478 \$	-

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix.

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. L'exposition du Fonds au risque de change découle de la conversion de sommes libellées en dollars américains aux fins du financement des versements de distributions et de dividendes libellés en dollars canadiens aux détenteurs de parts et d'actions privilégiées de participation. Par le passé, le Fonds a conclu des conventions de change pour réduire son exposition au risque de change. À compter de février 2008, toutes les conventions de change ont échu et n'ont pas été remplacées. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de change sur les sommes provenant des États-Unis et servant à financer les obligations libellées en dollars canadiens. Afin de réduire ce risque, la direction du Fonds utilise son discernement dans la détermination de la provenance du financement des distributions et des dividendes. La trésorerie générale du Fonds poursuit l'étude active du risque couru et évalue la nécessité de conclure de nouvelles conventions de change. Le conseil des fiduciaires du Fonds prend également en considération le risque de change lorsqu'il établit le montant de la distribution par part de fiducie.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, le Fonds était exposé au risque de change sur la tranche des distributions et des dividendes financés par des sources américaines qui n'étaient pas couverts par des conventions de change. Les distributions et les dividendes n'ont aucune incidence sur la détermination du bénéfice net du Fonds. Le Fonds a utilisé un facteur de variabilité de 10,0 % pour illustrer la sensibilité des variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis sur le cumul des autres éléments du résultat étendu et a supposé que les distributions et les dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de participation et de parts sont tout autant financés par des sources canadiennes qu'américaines. Bien que la variation annuelle du taux de change historique entre le Canada et les États-Unis ait été en général inférieure à 5,0 %, les récentes variations du taux de change ont, tout compte fait, été plus prononcées. En conséquence, l'analyse de sensibilité suivante a été préparée selon un facteur de variation de 10,0 % des taux de change entre le Canada et les États-Unis, lequel, selon la direction, pourrait raisonnablement se réaliser.

31 mars 2008		
	Variation négative des taux de change – 10,0 %	Variation positive des taux de change – 10,0 %
Risque de change		
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(520) \$	520 \$

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt découle des actifs et des passifs financiers du Fonds portant intérêt. Divers actifs et passifs financiers du Fonds sont exposés au risque de taux d'intérêt, les plus notables étant ses facilités de crédit à long terme. Bien que les débentures du Fonds et une tranche de l'emprunt à terme aux États-Unis du Fonds portent intérêt à des taux fixes, elles demeurent assujetties au risque de taux d'intérêt à l'échéance ou au moment de leur renégociation.

Une tranche de l'emprunt à terme du Fonds, ses deux facilités de crédit renouvelables et ses obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles ») sont assujetties au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse du taux d'intérêt variable entraîne une augmentation ou une diminution correspondante des intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Le Fonds est également assujéti au risque de taux d'intérêt sur les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés. Les coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés sont investis dans des placements à court terme sensibles aux variations des taux d'intérêt. Une augmentation ou une diminution du rendement des montants investis se traduit par une diminution ou une augmentation de l'obligation à l'égard de la capitalisation du Fonds.

Le Fonds a conclu des swaps de taux d'intérêt à titre de condition de sa facilité de crédit à long terme aux États-Unis pour fixer une tranche de son taux d'intérêt variable sur les avances et les emprunts. Les politiques et le processus de gestion des risques connexes sont inclus dans la rubrique « Risque de crédit » présentée précédemment.

Le Fonds était principalement exposé au risque de taux d'intérêt sur la composante variable de ses facilités de crédit à long terme. Le Fonds a utilisé un facteur de variabilité de 1,0 % pour illustrer la sensibilité des variations des taux d'intérêt et l'incidence annualisée sur le bénéfice net qui en résulte. Le Fonds considère que ce facteur de variabilité est raisonnable compte tenu des taux d'intérêt actuels.

	Variation défavorable des taux d'intérêt – 1,0 %	Variation favorable des taux d'intérêt – 1,0 %
Risque de taux d'intérêt (Perte nette) bénéfice net	(2 558) \$	2 558 \$

Concentration de la clientèle

Un seul client du secteur nord-est des États-Unis du Fonds comptait pour 4,9 % des produits consolidés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. Le 31 octobre 2007, deux des contrats conclus avec ce client ont été renouvelés pour la dernière année permise en vertu de chacun des contrats. Ces contrats peuvent à nouveau faire l'objet d'une soumission en 2008.

Ces contrats peuvent être résiliés à la suite d'un préavis de 60 jours. Si ces contrats sont résiliés, ou qu'ils ne sont pas renouvelés, le Fonds pourrait ne pas être en mesure de remplacer les pertes de revenus qui en résulteraient. La perte de ces contrats pourrait avoir une incidence importante sur l'entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En outre, en 2002, le client a annoncé qu'il apporterait des changements à son programme de gestion des déchets qui pourraient inclure la réduction ou la suppression de son recours aux stations de transfert privées, telles que celles exploitées par le Fonds. Même s'il s'agit d'un plan préliminaire ayant déjà subi des modifications importantes, il prévoit encore d'importants changements au système de transfert et d'élimination de déchets résidentiels. Si ces changements sont appliqués, les contrats existants du Fonds pourraient être modifiés ou ne pas être renouvelés.

Endettement, clauses restrictives et besoins en capitaux

La capacité du Fonds de verser des distributions, d'effectuer d'autres paiements ou d'avancer d'autres sommes est assujettie aux lois applicables et aux restrictions contractuelles contenues dans les ententes régissant ses dettes. Le niveau d'endettement du Fonds pourrait avoir des conséquences importantes pour les porteurs de parts, incluant : la capacité du Fonds d'obtenir du financement additionnel pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations ou les acquisitions; une tranche importante des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du Fonds pourrait être affectée au remboursement du capital et au paiement de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; certains emprunts du Fonds auront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera le Fonds au risque associé à une hausse des taux d'intérêt; et le Fonds pourrait être plus vulnérable aux ralentissements économiques et sa capacité de réagir aux contraintes concurrentielles pourrait être limitée.

Pour demeurer concurrentiel, maintenir sa croissance et élargir ses activités, le Fonds nécessitera d'importantes liquidités, que la direction prévoit tirer des activités d'exploitation et d'un financement par capitaux propres ou par emprunt additionnel.

Si le Fonds entreprenait des acquisitions ou élargissait ses activités, ses dépenses en immobilisations, notamment celles liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture et les dépenses liées à la restauration, pourraient augmenter. La hausse des dépenses pourrait réduire le fonds de roulement et faire en sorte que le Fonds doive en financer les déficits connexes. En outre, si le Fonds était tenu de fermer une décharge plus tôt que prévu, ou s'il réduisait son estimation de la durée de vie utile restante d'une décharge, il pourrait avoir à engager des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture plus tôt que prévu ou à comptabiliser des passifs correspondants à un taux plus élevé.

Les besoins en trésorerie du Fonds pourraient augmenter si les dépenses liées aux activités de fermeture et à la surveillance des activités d'après-fermeture étaient supérieures aux montants estimatifs actuels pour ces obligations. Les dépenses liées à ces coûts pourraient augmenter si une mesure réglementaire fédérale, provinciale, étatique ou locale était prise pour accélérer ou hausser autrement ces dépenses. Ces facteurs, ainsi que ceux dont il est question plus haut, pourraient accroître considérablement les charges d'exploitation du Fonds et nuire à sa capacité d'investir dans ses installations existantes ou de nouvelles installations.

Le Fonds pourrait avoir besoin de refinancer ses facilités de crédit à long terme disponibles et rien ne garantit qu'il y parviendra, ou qu'il y parviendra selon des modalités aussi avantageuses que celles de ses facilités actuelles. L'incapacité éventuelle du Fonds de refinancer son emprunt à long terme, ou l'éventualité qu'il soit obligé de le refinancer selon des modalités moins avantageuses ou plus restrictives, pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière du Fonds, ce qui pourrait entraîner la réduction ou la suspension des distributions et des dividendes en espèces aux détenteurs de parts et d'actions privilégiées de participation. Les distributions de BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings »), une filiale indirecte du Fonds, et d'IESI au Fonds pourraient être restreintes si Holdings ou IESI ne respectent pas certaines clauses restrictives de la facilité de crédit renouvelable du Canada (au sens attribué à ce terme dans les documents afférents) ou de l'emprunt à terme et de la facilité de crédit renouvelable des États-Unis (au sens attribué à ces termes dans les documents afférents), respectivement. De plus, les modalités de toute nouvelle facilité de crédit ou de tout nouvel emprunt pourraient être moins avantageuses ou plus restrictives que les modalités relatives à des facilités de crédit existantes, ce qui pourrait limiter indirectement la capacité du Fonds de verser des distributions et des dividendes en espèces ou avoir une incidence négative sur sa capacité à cet égard.

Risque de change

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, environ 65 % des produits du Fonds étaient libellés en dollars américains, bien que les distributions et les dividendes en espèces versés par part de fiducie et par APP soient libellés en dollars canadiens. Toute convention de couverture de change que conclut le Fonds pourrait ne pas le protéger contre les pertes que pourrait entraîner la fluctuation du taux de change entre les États-Unis et le Canada. Par conséquent, ces fluctuations pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers du Fonds.

11. Capital

Les principaux objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants : s'assurer que des liquidités suffisantes sont disponibles pour réaliser l'objectif d'amélioration continue de la direction, maintenir un accès permanent aux capitaux, qu'il s'agisse de la dette à long terme ou des capitaux propres, et procurer une valeur additionnelle à ses détenteurs d'instruments de capitaux propres.

La trésorerie générale du Fonds est responsable de conclure et d'approuver les opérations de financement, notamment, sans toutefois s'y limiter, les facilités de crédit à court et à long terme, les lettres de crédit, les facilités renouvelables, le financement des obligations industrielles et par capitaux propres. En outre, la trésorerie générale a la responsabilité de s'assurer que tout financement est conclu selon les modalités et les conditions de financement les plus favorables compte tenu de la conjoncture économique actuelle et prévue. Les opérations de financement entreprises par la trésorerie générale du Fonds exigent des autorisations à divers niveaux avant leur exécution, incluant l'autorisation de la haute direction jusqu'à l'autorisation du conseil des fiduciaires inclusivement. Le respect des clauses restrictives ayant trait aux activités de financement est surveillé par la trésorerie générale du Fonds et un rapport s'y rattachant est présenté à la haute direction, au comité de vérification et aux diverses parties indépendantes du Fonds.

Afin de satisfaire son objectif, le Fonds gère les émissions de parts de fiducie et de dette à long terme, y compris les éléments ayant une incidence sur la disponibilité de la dette à long terme (c.-à-d., les lettres de crédit émises).

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le Fonds est un fonds commun de placement et, de par sa nature, est assujéti à diverses restrictions incluant celles ayant une incidence sur les titres de capitaux propres émis par le Fonds. Dans les faits, l'exigence selon laquelle le pourcentage des titres émis par le Fonds détenus par des non-résidents ne peut excéder 50 % du total des titres émis représente la plus importante restriction à l'égard des capitaux propres du Fonds imposée par des règles extérieures. Le Fonds surveille de façon continue la composition de ses titres émis et présente, au moins une fois l'an, un rapport s'y rattachant à la haute direction et au conseil des fiduciaires. Le Fonds respecte cette restriction imposée par des règles extérieures.

Le Fonds est également assujéti à des restrictions comprises dans les diverses ententes de financement relatives à sa dette à long terme. Le Fonds respecte toutes les restrictions incluses dans les ententes de financement relatives à sa dette à long terme.

Le Fonds prend une part active aux discussions avec diverses parties externes pour évaluer l'accessibilité du Fonds aux capitaux. Compte tenu de l'environnement actuel, l'accessibilité aux capitaux ainsi que leur disponibilité est moins grande depuis que le ministre des Finances (Canada) a annoncé que des modifications seront apportées prochainement au traitement fiscal des distributions et des attributions versées au Fonds ou par celui-ci. Depuis cette annonce, le Fonds n'a pas établi d'objectif numérique concernant le montant de ses capitaux propres et de sa dette. Le Fonds s'est plutôt assuré que des liquidités suffisantes sont disponibles pour réaliser les objectifs de la direction susmentionnés.

12. Information sectorielle

Le Fonds exerce ses activités dans trois secteurs géographiques distincts : le Canada, le sud des États-Unis et le nord-est des États-Unis. Les secteurs sont intégrés verticalement et comprennent principalement les décharges et les centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité, la collecte et l'élimination de déchets et de produits recyclables, les activités des stations de transfert ainsi que les installations de récupération des matières. L'emplacement géographique de chaque secteur limite le volume et le nombre d'opérations entre les secteurs.

Les conventions comptables appliquées dans les secteurs d'activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. Les frais de vente, généraux et administratifs aux États-Unis sont répartis entre le secteur du sud des États-Unis et le secteur du nord-est des États-Unis en fonction de divers facteurs pouvant inclure le bénéfice avant les éléments suivants¹. Le Fonds évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits bruts, moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

	31 mars	
	2008	2007
Produits bruts		
Canada	85 768 \$	73 355 \$
É.-U. – sud	79 816	74 535
É.-U. – nord-est	78 763	54 410
	244 347 \$	202 300 \$
Bénéfice avant les éléments suivants¹		
Canada	28 154 \$	25 206 \$
É.-U. – sud	18 007	15 901
É.-U. – nord-est	20 697	17 565
	66 858 \$	58 672 \$
Amortissement		
Canada	13 592 \$	13 401 \$
É.-U. – sud	12 244	13 010
É.-U. – nord-est	16 741	11 507
	42 577 \$	37 918 \$

1. Le bénéfice avant les éléments suivants représente le bénéfice net avant amortissement, les intérêts sur la dette à long terme, les frais de financement, la perte nette (le gain net) à la cession d'immobilisations, la perte nette sur les instruments financiers, la perte nette (le gain net) de change, les autres charges, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle.

	31 mars 2008			
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Total
Immobilisations	146 574 \$	153 611 \$	119 844 \$	420 029 \$
Écart d'acquisition	61 461 \$	169 501 \$	406 409 \$	637 371 \$
Total de l'actif	504 818 \$	515 611 \$	996 178 \$	2 016 607 \$

	31 décembre 2007			
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Total
Immobilisations	144 681 \$	148 720 \$	111 499 \$	404 900 \$
Écart d'acquisition	61 461 \$	162 714 \$	392 359 \$	616 534 \$
Total de l'actif	505 129 \$	498 005 \$	968 078 \$	1 971 212 \$

13. Engagements et éventualités

À l'acquisition d'IESI, le Fonds a pris en charge diverses obligations qui nécessitent le versement de montants supplémentaires à la condition que certains événements convenus surviennent ou que certains objectifs de rendement convenus soient atteints, y compris l'autorisation d'agrandissement de décharges ou les volumes d'élimination ciblés. Au 31 mars 2008, le Fonds a versé environ 15 000 \$ US au vendeur initial de la décharge Seneca Meadows. De plus, le Fonds est également tenu de verser à certains vendeurs des montants pouvant aller jusqu'à environ 14 600 \$ US en raison de l'atteinte de certains volumes d'élimination convenus. Les montants sont constatés mensuellement et versés périodiquement conformément aux conventions sous-jacentes, jusqu'à ce que certains objectifs convenus liés au volume d'élimination soient atteints et que l'obligation maximale soit remplie. Les montants constatés mensuellement, qui sont versés jusqu'à la date à laquelle les objectifs liés au volume d'élimination sont atteints, diminuent le versement pour seuil atteint du même montant. Le Fonds comptabilisera un ajustement à la répartition du prix d'achat lorsque la condition sera remplie et que la contrepartie sera payée ou deviendra payable. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, le Fonds a versé une contrepartie en espèces ou a comptabilisé une contrepartie à payer aux vendeurs initiaux totalisant 182 \$ (46 \$ en 2007) relativement à l'atteinte des objectifs convenus liés au volume d'élimination dans des décharges du sud des États-Unis. Les permis relatifs aux décharges acquis avec l'acquisition d'IESI ont été comptabilisés à leur juste valeur. Par conséquent, tous les montants conditionnels versés et tous les versements conditionnels futurs, à l'égard de la réception de l'autorisation d'agrandissement de décharges ou de l'atteinte des objectifs de volume d'enfouissement, sont imputés à l'écart d'acquisition.

14. Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de l'enfouissement des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à l'enfouissement est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels et par la hausse de l'amortissement de l'actif lié aux décharges.